



Groupe électrogène Gamme ECO Power

TRADUCTION DE LA NOTICE D'UTILISA-
TION D'ORIGINE



ESE 3000 BS

ESE 6000 BS et ESE 6000 DBS

Fabricant **ENDRESS Elektrogerätebau GmbH**
Neckartenzlinger Str. 39
D-72658 Bempflingen

Téléphone : + 49 (0) 71 23 / 9737 - 0
Fax : + 49 (0) 71 23 / 9737 - 50
E-mail : info@endress-stromerzeuger.de
www : <http://www.endress-stromerzeuger.de>

Numéro de document / Version E136459 / i02
Date de diffusion Octobre 2020

Copyright © 2020 ENDRESS Elektrogerätebau GmbH

L'intégralité de cette documentation est protégée par des droits d'auteur. Toute exploitation ou modification en dehors des limites strictes de la loi relative aux droits d'auteur n'est pas autorisée sans le consentement de la société ENDRESS Elektrogerätebau GmbH et est passible de sanctions.

Cela s'applique notamment à toute reproduction, traduction, micro filmage, enregistrement et traitement dans des systèmes électroniques.

Remarques sur l'impression Tous les descriptifs, toutes les données techniques et toutes les illustrations font référence à la version du groupe électrogène au moment de l'impression.

Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification allant dans le sens du développement technique. Les modifications techniques survenues après l'impression de cette notice d'utilisation ne sont pas prises en compte.

Les couleurs dans cette notice peuvent être différentes des couleurs réelles pour des raisons typographiques.

Table des matières

1	Listes	5
2	À propos de cette notice	6
2.1	Éléments composant la documentation	6
2.2	Utilisation de la présente notice d'utilisation	6
3	Identification du produit	9
3.1	Bienvenue dans le monde de ENDRESS !	9
3.2	Votre produit	9
3.2.1	Description de l'appareil et utilisation conforme	9
3.2.2	Utilisation non conforme prévisible	10
3.3	Fournitures livrées avec votre groupe électrogène	12
3.4	Étiquettes apposées sur le groupe électrogène	13
4	Pour votre sécurité	15
4.1	Signalisation de sécurité	15
4.2	Consignes générales de sécurité	17
4.3	Risques résiduels	17
4.4	Personnel opérateur autorisé - Qualification et obligations	22
4.5	Zones à risques et postes de travail	22
5	Contrôler la sécurité électrique	24
6	Déscription de l'appareil	25
6.1	Vues	25
6.2	Composants du côté générateur et côté commande	26
6.3	Composants côté moteur et côté échappement	27
6.4	Composants panneau de commande	28
7	Mise en service	29
7.1	Transporter et installer votre groupe électrogène	29
7.2	Retirer les dispositifs de protection pour le transport	29
7.3	Monter le jeu de roues	31
7.4	Faire le plein de votre groupe électrogène	32
7.5	Démarrer votre groupe électrogène	33
7.6	Éteindre votre groupe électrogène	35
7.7	Extinction de votre groupe électrogène en CAS D'URGENCE	36
7.8	Branchez un équipement raccordé	36
8	Maintenance	38
8.1	Programme de maintenance	38
8.2	Travaux de maintenance	39
8.3	Huile moteur	40
8.3.1	Contrôler le niveau d'huile	40
8.3.2	Vidange de l'huile moteur	42
8.4	Filtre à air	44
8.5	Bougie d'allumage	45
9	Remisage	47

10	Mise au rebut	48
11	Dépannage	49
12	Caractéristiques techniques	52
13	Pièces détachées	54
14	Schéma électrique	56
	Index des mots-clés	59

1 Listes

1.1 Liste des illustrations

Fig. 3-1	Exemple de plaque signalétique	.9
Fig. 3-2	Équipements livrés	.12
Fig. 3-3	Étiquettes apposées sur l'appareil	.13
Fig. 6-1	Composants du côté générateur et côté commande	.26
Fig. 6-2	Composants côté moteur et côté échappement	.27
Fig. 6-3	Composants du panneau de commande	.28
Fig. 7-1	Jeu de roues	.32
Fig. 7-2	Démarrer le groupe électrogène	.34
Fig. 7-3	Brancher des équipements raccordés	.37
Fig. 8-1	Choix de la bonne huile moteur	.40
Fig. 8-2	Contrôler et remplacer l'huile moteur	.41
Fig. 8-3	Jauge à huile	.42
Fig. 8-4	Nettoyer le filtre à air	.44
Fig. 8-5	Démonter la bougie d'allumage	.45
Fig. 8-6	Inspecter la bougie d'allumage	.46
Fig. 13-1	Pièce détachées sur endressparts.com	.54

1.2 Liste des tableaux

Tab. 3-1	Étiquettes apposées sur l'appareil	.14
Tab. 4-1	Zone à risques du Groupe électrogène	.23
Tab. 8-1	Programme de maintenance du groupe électrogène	.39
Tab. 11-1	Dépannage	.51
Tab. 12-1	Caractéristiques techniques du groupe électrogène	.52

2 À propos de cette notice

La présente notice d'utilisation a pour objectif de vous expliquer le mieux possible l'utilisation conforme et en toute sécurité de votre groupe électrogène. Pour ce faire, nous nous orientons sur les nouvelles normes européennes DIN EN 82079-1 relative à la fabrication des notices d'utilisation.

Pour permettre une utilisation conforme et en toute sécurité, il est absolument obligatoire que vous lisiez attentivement cette notice et que vous compreniez son contenu avant d'utiliser l'appareil pour la première fois.

Son respect est une condition préalable pour

- éviter les dangers pour vous et pour les tiers ;
- diminuer les coûts de réparation et les temps d'immobilisations ; et
- augmenter la fiabilité et la durée de vie de votre groupe électrogène.

Nonobstant la présente notice, vous êtes tenu de respecter les lois, réglementations, directives et normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

Le présent document décrit l'utilisation sûre du groupe électrogène en tant que machine complète. Vous trouverez en outre dans la liste ci-après des notices techniques d'utilisation supplémentaires que vous devez impérativement consulter et qui concernent les différents composants de l'appareil.

Cette documentation est soumise, tout comme le produit qu'elle décrit, à un processus continu d'amélioration. Ceci nous permet de nous assurer que le produit complet correspond aux exigences actuelles de sécurité et au niveau actuel de la technique. La version linguistique actuellement en vigueur de la notice d'utilisation et la notice d'utilisation originale est disponible sur notre site Internet

www.endressparts.com

2.1 Éléments composant la documentation

Outre cette notice, les documents suivants viennent compléter la documentation de votre appareil :

- Notice d'utilisation et de maintenance du moteur
- Documentation du générateur électrique
- Prescription de maniement de la batterie de démarrage (démarrage électrique)
- Déclaration de conformité UE
- Rapport de contrôle du groupe électrogène



AVIS!

La documentation complète fait partie intégrante de l'appareil et doit être respectée.

- ▶ Tous les composants de la documentation doivent, à tout moment, être accessibles au personnel d'exploitation et rester sur l'appareil.

2.2 Utilisation de la présente notice d'utilisation

Pour accroître la lisibilité, la compréhension et la clarté, certaines informations sont mises en relief ou signalées selon un système harmonisé. En font partie :

Les avertissements sur les risques de blessures et de mort

Les consignes de sécurité et avertissements sont mentionnés partout où cela est nécessaire, lorsqu'il existe un risque potentiel émanant de l'appareil que sa construction et son utilisation ne permettent pas d'éliminer. Nous les avons réduites au minimum obligatoire afin de formuler des avertissements visibles au moment opportun sans nuire à la lisibilité et la compréhension de la notice d'utilisation. Conformément aux prescriptions des normes internationales DIN ISO 3864, toutes les consignes de sécurité et les avertissements suivent une règle précise, comme le démontre l'exemple suivant.

Exemples:

Signalwort



Quelle der Gefahr
Folgen der Gefahr

Tension électrique

Risque d'électrocution en cas de contact avec des pièces sous tension

► Abwenden der Gefahr

- N'utilisez que des câbles de raccordement en parfait état
- Évitez toute humidité lors du raccordement des appareils
- N'utilisez jamais le groupe électrogène si le panneau de commande est ouvert

La norme mentionnée classe les risques liés à la sécurité en différents risques potentiels. Afin de bien comprendre et d'éviter les risques mortels et les risques liés à la santé, veillez à impérativement lire les explications du chapitre 4 .

Signalisation de sécurité



Les avertissements mentionnés précédemment sont associés en règle générale à un signal de sécurité illustrant symboliquement le type de risque, comme dans l'exemple ci-contre. Vous trouverez dans le chapitre 4.1 une liste des signaux de sécurité utilisés dans la présente notice d'utilisation. Le signal de sécurité n'est jamais utilisé seul.

Remarques sur les mesures pour éviter les dommages sur l'appareil

Conformément à la norme ISO 3864, les indications qui avertissent sur une possible utilisation non conforme et sur les dommages pouvant éventuellement être occasionnés à l'appareil ou à l'équipement utilisé, doivent pouvoir être clairement différenciées des avertissements mentionnés plus haut tant qu'il n'y a pas de risque pour la santé. Un exemple de ce type d'indication figure ici :

Signal Word



Type and Consequence of
Improper Use

Un carburant inapproprié ou trop ancien endommage ou détruit le moteur.

► Intended Use

- N'utilisez que du carburant diesel autorisé.
- Respectez la durée de stockage indiquée par le fournisseur du carburant.
- Respectez la du fabricant du moteur

Symboles et formats d'écriture utilisés dans le texte

Afin d'améliorer la lisibilité et la clarté, les différentes informations et activités sont indiquées par des caractères spéciaux (puces) une mise en forme récurrents et harmonisés. L'exemple qui suit montre la façon dont est affichée une séquence d'actions avec des étapes définies :

Exemple :

- ✓ Condition préalable devant être remplie avant de commencer une série d'actions

1. Étapes de manipulation à réaliser dans un ordre précis.
2. La série d'actions doit être réalisée en totalité.
Résultat intermédiaire d'une série d'actions
3. L'ordre doit être respecté.

Résultat obtenu après l'exécution de la série d'actions.



Les recommandations complémentaires pour l'utilisation ou le fonctionnement d'un module sont indiquées par le symbole ci-contre.



AVIS!

Partout où la documentation fournie doit être lue et respectée, le symbole ci-contre est affiché pour indiquer

- ▶ les informations,
- ▶ tâches ou
- ▶ étapes de manipulation appropriées.

Les renvois vers des détails et des composants dans les illustrations sont indiqués par des numéros de position encadrés en bleu dans le texte, comme le montre l'exemple du marquage CE sur la plaque signalétique, voir Fig. 3-1 .

3 Identification du produit

3.1 Bienvenue dans le monde de ENDRESS !

Nous sommes ravis que vous ayez décidé d'acheter un groupe électrogène ENDRESS. Vous avez ainsi pris possession d'un produit très performant auquel nous avons intégré plusieurs décennies d'expertise ainsi que de nombreuses fonctionnalités destinées à simplifier son utilisation au quotidien. Grâce à la sélection minutieuse de composants et de matériaux de grande qualité associée à l'efficacité reconnue de nos ingénieurs du district de Souabe, vous possédez désormais une machine prévue pour fonctionner en toute fiabilité pendant de nombreuses années même dans des conditions d'utilisation difficiles.

3.2 Votre produit

Service clientèle

Afin de pouvoir correctement identifier votre appareil, une plaque signalétique est apposée sur le Groupe électrogène (voir Fig. 3-1). Elle donne entre autres des informations sur la désignation et le numéro de série « S/N » de l'appareil. En cas de questions sur des informations détaillées, sur les fonctions ou sur les instructions d'utilisation, vous pouvez contacter sans hésiter notre

service clientèle : +49(0)7123 9737-44

E-mail : service@endress-stromerzeuger.de

Vous y trouverez des interlocuteurs compétents, auprès desquels vous pourrez également vous procurer des pièces de rechange d'origine et des pièces d'usure. (voir également le chapitre 13)

Plaque signalétique

La plaque signalétique illustrée ci-dessous correspond à l'étiquette apposée sur l'appareil. Ayez-la à portée lors de tous les contacts que vous aurez avec nos services afin que votre appareil puisse être identifié avec précision. Vous trouverez des indications plus précises vous permettant de localiser la plaque signalétique dans la notice d'utilisation de votre groupe électrogène.



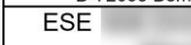
		ENDRESS Elektrogerätebau GmbH Neckartenzlinger Strasse 39 D-72658 Bempflingen		
		ESE 		
		ISO 8528		
Sr/Pr kVA/kW	(PRP G1)	6.6/5.3	S/N	 / 11
Ur	3~/1~	400/230	fr	50
Ir	3~/1~	8.7/17.4	cos phi	0,8
IP(Gen.)		54	nr	3000 min ¹
hr		100	Tr	25 °C
Mfg		Okt.18	m	150

Fig. 3-1 Exemple de plaque signalétique

3.2.1 Description de l'appareil et utilisation conforme

Votre groupe électrogène est une source d'alimentation électrique mobile qui permet de fournir l'énergie électrique permettant le fonctionnement d'appareils électriques courants (ci-après nommés "équipements raccordés") au moyen d'une tension alternative de 230 V.

Le générateur synchrone est couplé au moteur d'entraînement. Le groupe est intégré dans un châssis stable et il est supporté par des amortisseurs qui réduisent les vibrations.

Le groupe électrogène est prévu pour fonctionner avec un seul équipement raccordé (conformément aux VDE 100, Partie 551). Le conducteur de protection sert de conducteur d'équipotentialité. Le captage du courant s'effectue à l'aide de prises avec contact de protection, isolées contre les aspersion d'eau, avec une tension nominale de 230 V / 50 Hz 1~ (voir Fig. 6-3).

Le groupe électrogène ne doit pas être raccordé à d'autres systèmes de distribution (réseau électrique public par exemple) ou de production d'énergie (autre groupe électrogène ou système solaire par exemple).

Le groupe électrogène ne doit être utilisé qu'aux plages de tension, puissance et régime nominal indiquées (voir la plaque signalétique) et uniquement à l'extérieur.

Le groupe électrogène ne doit pas être utilisé dans un environnement présentant des risques d'explosion.

Le groupe électrogène ne doit pas être utilisé dans un environnement présentant des risques d'incendie.

Le groupe électrogène doit être utilisé conformément aux prescriptions mentionnées dans la documentation technique.

Toute utilisation non conforme ou toute intervention sur le groupe électrogène non mentionnée dans cette notice est considérée comme étant non conforme, non autorisée et n'entrant pas dans le cadre de la responsabilité légale du fabricant.

3.2.2 Utilisation non conforme prévisible

La législation exige de décrire non seulement l'utilisation conforme, mais aussi de donner des indications concrètes sur les conséquences d'une « utilisation non conforme raisonnablement prévisible ». L'utilisation non conforme ou la manipulation incorrecte du groupe électrogène, annule automatiquement la déclaration de conformité CE du fabricant et donc l'autorisation d'utilisation. Pour les produits disposant d'une garantie constructeur, le constructeur refuse toute demande de prise en charge par la garantie pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme et leurs conséquences directes ou indirectes.

Les utilisations non conformes non autorisées incluent notamment :

- L'utilisation du groupe électrogène sans avoir correctement contrôler
 - la sécurité électrique ;
 - la bonne exécution des travaux d'entretien et de maintenance obligatoires
- L'utilisation du groupe électrogène sans les dispositifs de protection installés par le fabricant
- Les modifications structurelles ou électriques du groupe électrogène
- Les modifications logicielles ou les modifications des paramètres d'usine du groupe électrogène
- L'utilisation du groupe électrogène par du personnel insuffisamment qualifié

Vous devez donc en toutes circonstances éviter les utilisations non conformes suivantes Utilisations non conformes :

- Ne faites jamais le plein du réservoir principal propre au groupe électrogène lorsque le moteur est en marche. Les vibrations et les flux d'air vicié peuvent être à l'origine de déversements de carburant. Cela augmente le risque d'explosion et d'incendie et ainsi les risques pour le personnel, l'environnement et l'appareil.
- Ne faites jamais le plein du réservoir principal propre au groupe électrogène lorsque le groupe est encore chaud. Les débordements de carburant et les émanations de vapeur de carburant peuvent s'enflammer au contact des pièces chaudes de l'appareil.
- Ne raccordez jamais directement le groupe électrogène à d'autres réseaux de distribution d'énergie (réseau d'alimentation électriques publics par exemple) ou à des systèmes de production d'énergie (autre groupe électrogène ou installation solaire par exemple). Le premier cas est de tout façon généralement interdit par la compagnie d'électricité. Dans les deux cas, cela entraîne inévitablement de graves dommages et potentiellement de graves blessures.
- N'utilisez jamais le groupe électrogène dans des environnements exposés à des risques d'explosion. Les différents composants du groupe électrogène ne sont pas conçus pour une utilisation en atmosphères explosives.
- N'utilisez jamais le groupe électrogène dans des espaces clos, des fosses étroites ou des véhicules. Les gaz de combustion contiennent des substances toxiques, comme entre autres du monoxyde de carbone (CO) qui est un gaz inodore et qui, en cas de ventilation insuffisante, s'accumule jusqu'à atteindre des concentrations mortelles. En outre, l'amenée d'air frais insuffisante entraîne une surchauffe et l'endommagement possible du groupe électrogène jusqu'à son éventuelle destruction.
- En raison de ce danger, ne dérivez jamais la sortie d'air vicié dans le but de chauffer des locaux ou des véhicules.
- Ne nettoyez jamais le groupe électrogène à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou avec un jet d'eau puissant.
- Évitez absolument que de l'eau pénètre à l'intérieur de votre groupe électrogène. Ne versez jamais d'eau sur le groupe électrogène et ne le nettoyez jamais à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou d'un nettoyeur à haute pression.
- N'utilisez jamais le groupe électrogène dans une zone où il risque d'être immergé suite à des inondations ou à d'autres phénomènes. Le type de protection de l'appareil (voir le chapitre 12) permet les aspersion d'eau mais pas les immersions.

3.3 Fournitures livrées avec votre groupe électrogène

En plus de la documentation technique du chapitre 2.1 les articles suivants sont Equipements livrés avec votre groupe électrogène :



Fig. 3-2 Équipements livrés

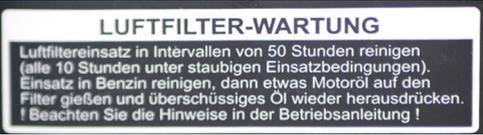
Pos	Désignation
1	Jeu d'outils pour véhicule
2	Jeu de roues (en option avec le modèle ESE 3000BS)

3.4 Étiquettes apposées sur le groupe électrogène

Une importante partie de la notice d'utilisation figure sur votre groupe électrogène sous forme d'inscriptions et de symboles. Ces étiquettes ne doivent pas être retirées et elles doivent toujours rester lisibles. Si les étiquettes de marquage sont endommagées, vous pouvez vous en procurer des neuves auprès de notre service clientèle. Les illustrations et les tableaux suivants indiquent les endroits où les placer et ils décrivent brièvement ces étiquettes de marquage.



Fig. 3-3 Étiquettes apposées sur l'appareil

Pos.	Signification	de l'étiquette
1		Avertissement concernant les surfaces chaudes
2		Avertissement concernant le carburant hautement inflammable
3		Avertissement concernant les surfaces chaudes
4		Tous les risques et tous les avertissements
5		Symbole de mise à la terre
6		Indication Robinet de carburant
7		Indication Levier du starter
8		Indication Maintenance du filtre à air
9		Plaque signalétique

Tab. 3-1 Étiquettes apposées sur l'appareil

4 Pour votre sécurité

Le chapitre qui suit décrit les consignes de sécurité de base pour le fonctionnement sûr de votre groupe électrogène. Votre appareil est une machine électrique très puissante dont le fonctionnement du fait même de son utilisation entraîne des risques potentiels, s'il n'est pas installé, mis en service, utilisé, entretenu et réparé conformément à la notice d'utilisation. La présente notice d'utilisation inclut le cas échéant des feuillets additionnels en fonction du pays d'utilisation.

Par conséquent, la commande, l'utilisation, la maintenance et la manipulation du groupe électrogène sont exclusivement réservées aux personnes qui ont lu ce chapitre et qui appliquent ses dispositions dans la pratique.

En plus des consignes de sécurité essentielles, vous trouverez au fil de la présente notice d'utilisation des avertissements concrets. Ils sont toujours situés juste avant le descriptif des différentes étapes de l'opération dans le texte explicatif. Leur non respect peut entraîner des risques. Pour comprendre correctement et rapidement ces consignes de sécurité et avertissements, lisez les sections suivantes. Elles décrivent leur élaboration systématique et la signification des signaux et symboles.

4.1 Signalisation de sécurité

Les pictogrammes de sécurité sont une représentation visuelle d'une source de danger. Pour une appréhension rapide et claire d'une situation dangereuse, nous utilisons les pictogrammes de sécurité applicables dans le monde entier de la norme ISO 7010. Vous trouverez ci-après les signaux d'avertissement utilisés dans cette notice d'utilisation, accompagnés de l'explication liée aux situations à risque correspondantes.



Avertissement concernant un danger d'ordre général

Ce pictogramme d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles plusieurs causes peuvent entraîner des dangers. Le danger concret doit être précisé au cas par cas par des indications plus précises.



Avertissement concernant une tension électrique dangereuse

Ce signal d'avertissement est placé avant les différentes opérations au cours desquelles il existe un risque de choc électrique pouvant entraîner la mort.



Avertissement concernant les matières explosives

Ce pictogramme d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles il existe un risque d'explosion pouvant entraîner la mort.



Avertissement concernant les substances toxiques

Ce pictogramme d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles il existe un risque d'empoisonnement pouvant entraîner la mort.



Avertissement concernant les substances corrosives

Ce pictogramme d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles il existe un risque d'altération de l'environnement et des personnes, pouvant éventuellement entraîner la mort.



Avertissement relatif aux matières polluantes

Ce pictogramme d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles il existe un risque de pollution de l'environnement pouvant entraîner des catastrophes.



Avertissement concernant les surfaces chaudes

Ce pictogramme d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles il existe un risque de brûlure avec d'éventuelles conséquences irréversibles.



Avertissement de charge suspendue

Ce signal d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles il existe un risque d'être blessé par la chute de charges, avec d'éventuelles conséquences mortelles.



Avertissement lié aux machines à démarrage automatique

Ce signal d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles il existe un risque d'être blessé par les machines à démarrage automatique, avec d'éventuelles conséquences mortelles.

4.2 Consignes générales de sécurité

Les groupes électrogènes ENDRESS sont conçus pour faire fonctionner des équipements électriques avec des exigences de puissance adaptées. Toute autre utilisation peut entraîner de graves blessures pour le personnel opérateur et pour les personnes présentes. De plus, il existe un risque élevé d'endommager le groupe électrogène et d'autres biens.



DANGER!

Danger de mort dû à un choc électrique en cas de contact avec des pièces sous tension.

- ▶ N'utilisez jamais l'appareil s'il est endommagé.
- ▶ N'utilisez jamais des équipements électriques ou des câbles de raccordement (équipements raccordés) s'ils sont endommagés.
- ▶ Ne branchez jamais directement au réseau existant, des équipements déjà raccordés à une source d'alimentation électrique (groupe d'alimentation, installation solaire, etc.).
- ▶ N'utilisez jamais l'appareil avec les mains mouillées.

La plupart des blessures et dégâts matériels peuvent être évités si toutes les indications de cette notice et toutes les indications présentes sur l'appareil sont suivies.

Le groupe électrogène ne doit en aucun cas être modifié ou transformé, même provisoirement. Cela risquerait d'exposer le personnel opérateur et d'intervention à un risque de mort, et d'endommager l'appareil ainsi que les équipements utilisés.

Exploitant et L'exploitant et le personnel qui utilisent le groupe électrogène ne doivent utiliser le groupe qu'en respectant l'ensemble des prescriptions de la documentation technique (désignée ci-après comme étant une utilisation conforme).

Toute utilisation non conforme ou toute intervention sur le groupe électrogène non mentionnée dans cette notice est considérée comme une utilisation incorrecte non conforme et n'entre pas dans le cadre de la responsabilité légale du fabricant. En cas d'erreur d'utilisation, aucune indemnisation ou ni droit à la garantie envers la société ENDRESS-Elektrogerätebau GmbH ne pourra être formulé.

4.3 Risques résiduels

En tant que constructeur de machines conformes à la réglementation UE, ENDRESS s'efforce d'éviter les risques potentiels dès la phase de développement au niveau de la construction. Lorsque cela n'est pas possible sans affecter les fonctions d'un appareil, nous mettons en place des mesures de sécurité appropriées pour protéger l'utilisateur de tout dommage.

S'il reste des risques résiduels dans l'utilisation de l'appareil, nous attirons l'attention de l'utilisateur spécifiquement sur les sources de danger, sur les conséquences possibles et sur les mesures à prendre pour éviter ces dangers.

Les risques résiduels ont été analysés et évalués dans le cadre du développement et de la fabrication de votre Groupe électrogène au moyen d'une analyse des risques conforme aux DIN EN 60204, DIN EN ISO 12100 et DIN EN ISO 8528-13.

Les indications relatives aux sources générales des risques figurent aux chapitres 4 et 5 . À partir du chapitre 6 , vous trouverez des avertissements concrets avant chaque étape pour laquelle il existe un risque résiduel.

L'élaboration et le contenu exacts des avertissements sont définis par la norme ISO 3864 et ils respectent un marquage précis permettant d'immédiatement reconnaître immédiatement le niveau de risque. Mémorisez les signaux permettant d'identifier les quatre niveaux de risque différents afin de pouvoir évaluer de façon fiable les risques liés aux modes de fonctionnement individuels et aux étapes des opérations en lisant la notice d'utilisation.

**DANGER!**

DANGER indique un risque de haut niveau qui conduit à la mort ou à de graves blessures s'il n'est pas évité.

- ▶ Les différents points donnent des instructions
- ▶ et des indications sur comment éviter le danger
- ▶ ou comment réduire le risque jusqu'à un niveau acceptable.

**AVERTISSEMENT!**

AVERTISSEMENT indique un risque de niveau moyen qui peut conduire à la mort ou à de graves blessures s'il n'est pas évité.

- ▶ Les différents points donnent des instructions
- ▶ et des indications sur comment éviter le danger
- ▶ ou comment réduire le risque jusqu'à un niveau acceptable.

**ATTENTION!**

AVERTISSEMENT indique un risque de faible niveau qui peut conduire à des blessures légères ou bénignes s'il n'est pas évité.

- ▶ Les différents points donnent des instructions
- ▶ et des indications sur comment éviter le danger
- ▶ ou comment réduire le risque jusqu'à un niveau acceptable.

AVIS!

ATTENTION indique une situation ou une action qui peuvent conduire à des dommages matériels et/ou un dysfonctionnement, si elles ne sont pas évitées.

- ▶ Les différents points donnent des instructions et des
- ▶ solutions sur comment éviter ou prévenir les dommages matériels.

**! DANGER!**

Danger de mort dû à un choc électrique en cas de contact avec des pièces sous tension.

- ▶ N'utilisez jamais l'appareil s'il est endommagé.
- ▶ N'utilisez jamais des équipements électriques ou des câbles de raccordement (équipements raccordés) s'ils sont endommagés.
- ▶ Ne branchez jamais directement au réseau existant, des équipements déjà raccordés à une source d'alimentation électrique (groupe d'alimentation, installation solaire, etc.).
- ▶ N'utilisez jamais l'appareil avec les mains mouillées.

**! DANGER!**

Les gaz d'échappement du moteur contiennent des gaz toxiques et partiellement indétectables comme le monoxyde de carbone(CO) et le dioxyde de carbone(CO2).

Danger de mort par empoisonnement ou asphyxie.

- ▶ Veillez à assurer une bonne aération pendant toute la durée d'utilisation.
- ▶ N'utilisez le groupe électrogène qu'à l'extérieur.
- ▶ Ne dirigez jamais la sortie d'air du groupe électrogène vers un local ou une fosse.

**! DANGER!**

Risque de blessures graves ou de mort dues à la chute de charges.

- ▶ Ne vous tenez jamais sous ou à proximité immédiate d'une charge suspendue, pas même pour apporter votre aide.
- ▶ Assurez-vous que personne ne se tienne dans la zone de débattement du dispositif de levage.
- ▶ Empêchez la charge de se balancer en prenant toutes les mesures appropriées.

**! DANGER!**

Les déversements d'huile moteur ou de carburant peuvent s'enflammer ou exploser.

Danger de graves brûlures pouvant entraîner la mort.

- ▶ Évitez tout déversement d'huile moteur ou de carburant.
- ▶ Éliminez immédiatement et correctement tout déversement de produit combustible.
- ▶ N'utilisez aucun produit d'aide au démarrage supplémentaire.
- ▶ Les flammes nues, les étincelles sont interdites tout comme fumer à proximité de l'appareil.



! DANGER!

Les pièces chaudes de l'appareil peuvent enflammer des matières combustibles ou explosives.

Danger de graves brûlures pouvant entraîner la mort.

- ▶ N'utilisez jamais le groupe électrogène à proximité de matières inflammables
- ▶ N'utilisez jamais le groupe électrogène dans des environnements présentant un risque d'explosion.



! AVERTISSEMENT!

Danger d'explosion et d'incendie en cas de manipulation incorrecte et de formation d'étincelles lors de la manipulation de la batterie.

Risque de projection d'acide sulfurique. Danger de graves brûlures, dont chimiques, pouvant entraîner la mort. Risque de cécité.



- ▶ Ne posez jamais de pièces conductrices sur la batterie de démarrage.
- ▶ Flammes, étincelles, éclairage nu ainsi que fumer sont interdits.
- ▶ Éviter autant que possible la formation d'étincelles par décharge électrostatique lors de la manipulation des câbles ou des appareils électriques.
- ▶ Éviter tout court-circuit.
- ▶ Porter des vêtements qui résistent à l'acide.



! AVERTISSEMENT!

Émission de vapeurs acides corrosives ou d'acide sulfurique, même pendant et après la charge. Risque de graves blessures pouvant entraîner la mort.

- ▶ N'intervenez que muni d'équipements de protection résistant aux acides.
- ▶ Nettoyez immédiatement les surfaces sur lesquelles se trouve de l'acide avec beaucoup d'eau.
- ▶ Ne rechargez la batterie de démarrage que à un endroit bien ventilé.



! ATTENTION!

Certaines surfaces de l'appareil peuvent devenir très chaudes pendant le fonctionnement.

Risque de brûlures

- ▶ Ne touchez aucune pièce du moteur (notamment le système d'échappement) pendant plusieurs minutes après le fonctionnement.
- ▶ Laissez les pièces chaudes du moteur refroidir avant de les toucher.

**ATTENTION!**

L'appareil est lourd. Risque d'écrasement en cas de manipulation incorrecte pendant l'utilisation ou le transport.



- ▶ Ne soulevez le groupe électrogène qu'à l'aide de toutes les poignées prévues à cet effet ou à l'aide d'un dispositif de levage adapté.
- ▶ Pour le transport dans un véhicule, veillez à respecter les prescriptions liées à l'arrimage de la charge.
- ▶ Ne vous tenez jamais à proximité ou sous le groupe électrogène soulevé.

**AVIS!**

L'huile moteur ou le carburant déversés polluent le sol et la nappe phréatique.

- ▶ Assurez-vous de transporter et de positionner le groupe électrogène à l'horizontale.
- ▶ Empêchez quoi qu'il arrive le déversement de matières combustibles.
- ▶ Éliminez immédiatement toute trace de contamination au sol conformément aux instructions.

**AVIS!**

Un carburant incorrect ou trop vieux peut endommager ou détruire le moteur.

- ▶ N'utilisez que le carburant indiqué sur la plaque signalétique (Tab. 3-1)
- ▶ Respectez les indications de la documentation liée au carburant du fabricant du moteur le cas échéant.
- ▶ Respectez la durée de stockage indiquée par le fabricant du carburant.
- ▶ Tenez compte de la notice d'utilisation du moteur.

**AVIS!**

Une chaleur ou une humidité excessive peut détruire l'appareil.

- ▶ Veillez toujours à bien ventiler et à évacuer la chaleur.
- ▶ N'utilisez jamais le groupe électrogène dans des locaux fermés ou des fosses étroites.
- ▶ Ne nettoyez jamais l'appareil au jet d'eau ou avec un nettoyeur à haute pression.
- ▶ Ne laissez jamais d'eau pénétrer à l'intérieur de l'appareil.

4.4 Personnel opérateur autorisé - Qualification et obligations

Votre Groupe électrogène est une machine complexe dont l'utilisation et la maintenance exigent la connaissance parfaite des fonctions et des risques potentiels. Par conséquent, seul le personnel opérateur autorisé et formé peut effectuer des tâches, quelles qu'elles soient, sur l'appareil.

Quelle que soit l'habilitation devant être fournie par l'exploitant de l'appareil, il n'y a que les personnes remplissant les critères qui suivent qui soient autorisées à utiliser, à faire fonctionner ou à entretenir l'appareil. Dans cette notice d'utilisation, ces personnes sont désignées par le terme "personnel utilisateur".

Le personnel opérateur habilité doit :

- être majeur.
- être formé aux premiers secours et être capable de les administrer.
- connaître et savoir appliquer les prescriptions de prévention contre les accidents et les consignes de sécurité du Groupe électrogène.
- avoir lu le chapitre 4 Pour votre sécurité, en avoir compris le contenu et pouvoir l'appliquer et le mettre en œuvre dans la pratique.
- être formé et informé sur les mesures appropriées en cas de panne.
- disposer des capacités physiques et intellectuelles lui permettant d'appliquer ses compétences et de réaliser les tâches et opérations qui lui sont confiées sur le Groupe électrogène.
- être formé et informé sur ses responsabilités, tâches et activités à exécuter sur le Groupe électrogène.
- avoir compris et savoir appliquer dans la pratique l'ensemble de la documentation technique en relation avec ses responsabilités, tâches et activités Groupe électrogène.

4.5 Zones à risques et postes de travail

Afin de pouvoir prendre en compte tous les aspects de sécurité d'une machine et de répondre aux exigences sur la sécurité et la protection de la santé des normes en vigueur et des directives européennes, nous avons évalué l'utilisation de votre Groupe électrogène dans toutes les phases de sa vie utile (cycle de vie du produit). Les zones suivantes ont été définies à cet effet sur le Groupe électrogène : Les zones à risques et les postes de travail (zones de travail) sur le groupe électrogène sont définis en fonction des différentes interventions à réaliser au cours des différentes phases du cycle de vie :

- **Zone de travail** : Dans cette zone sur et autour du Groupe électrogène (rayon d'environ 1 mètre), le personnel qualifié (voir chapitre 4.4) peut faire fonctionner et contrôler l'appareil conformément à toutes les consignes de sécurité et d'utilisation figurant dans la documentation technique. Toutes les autres personnes (et notamment les personnes mineures et les personnes à mobilité réduite) doivent rester en dehors de cette zone de travail.
- **Zone à risques** : Personne ne doit accéder à cette zone quelle que soit la phase de fonctionnement et sur toute la durée de vie de l'appareil. Les travaux dans cette zone ne doivent être réalisés que par des spécialistes spécifiquement formés, si leur présence est indispensable à l'exécution de la tâche et à condition de porter tous les équipements de protection personnelle (EPI) obligatoires. Respectez impérativement les limites suivantes :

Phase de vie du produit	Zone à risques
Transport et installation	Un rayon de 1 mètre autour et sous l'appareil
Fonctionnement	Limites extérieures de l'appareil
Entretien et maintenance	Limites extérieures de l'appareil lorsqu'il est sous tension Groupe électrogène

Tab. 4-1 Zone à risques du Groupe électrogène

5 Contrôler la sécurité électrique

Le contrôle de la sécurité électrique nécessitent différentes mesures qui ne peuvent être entreprises que par du personnel habilité. De plus, les dispositions des normes VDE, EN et DIN respectivement applicables doivent être respectées. Pour une utilisation sur des chantiers et des sites de montage, il est impératif de respecter l'avis 203-032, version de mai 2016, publié par l'association allemande DGUV (Association officielle principale des assurances accidents allemandes). Il définit des mesures de protections et des règles de comportement spécifiques pour la mise en service ainsi que le marquage correspondant sur un appareil.

Il est notamment interdit d'utiliser des équipements raccordés, des raccords de câbles ou des prises de raccordement (équipements raccordés) qui seraient défectueux ou endommagés. Leur bon état doit être contrôlé à intervalles réguliers (voir Tab. 8-1).

Mise à la terre

Votre Groupe électrogène est prévu pour fonctionner de façon manuelle ou automatique (démarrage à distance) avec un ou plusieurs équipements électriques raccordés. La protection contre les décharges électriques (traversée du corps), est réalisée au moyen d'une coupure de protection avec liaison équipotentielle conforme à la norme DIN VDE 0100-551:2017-02. Le circuit conducteur de protection de l'équipement asservi raccordé fait ici office de liaison équipotentielle. La borne de raccordement (Fig. 6-2) est raccordée à cette liaison équipotentielle. Aucune liaison à la terre n'est nécessaire.

De cette façon, votre Groupe électrogène équivaut à un groupe électrogène de type A conformément à l'avis du DGUV 032-203, version mai 2016. Le marquage correspondant se trouve sur l'appareil (voir Fig. 3-3) :



Nous recommandons vivement de respecter les prescriptions de l'avis DGUV 203-032 pour les autres applications également.



DANGER!

Tensions électriques dangereuses au moment du raccordement de plusieurs équipements sans équipements de protection individuelle.

Danger de mort par électrocution

- ▶ Ne faites jamais fonctionner plusieurs équipements sur le Groupe électrogène sans qu'un DDR (Disjoncteur différentiel à courant résiduel) ne soit présent pour le deuxième et pour chacun des équipements supplémentaires.
- ▶ Contrôlez les dispositifs de protection des personnes conformément aux délais mentionnés dans Tab. 8-1 .

6 Description de l'appareil

6.1 Vues

Dans la section suivante, nous vous fournissons une vue d'ensemble de la désignation et de l'emplacement des composants les plus importants de votre Groupe électrogène. Il est important que vous vous familiarisiez avec ceux-ci afin de comprendre et pouvoir effectuer en toute sécurité les fonctions décrites ainsi que les étapes d'utilisation. Le non-respect de cette consigne peut conduire à de graves blessures pouvant entraîner la mort et/ou à l'endommagement grave du groupe électrogène et des équipements raccordés.

Afin de pouvoir facilement identifier les éléments de commande et les composants dans les désignations et les instructions qui suivent, les vues individuelles du groupe électrogène sont systématiquement représentées telle que dans l'illustration qui suit.



1	Côté moteur	2	Côté échappement
3	Côté générateur	4	Côté commandes

6.2 Composants du côté générateur et côté commande



Fig. 6-1 Composants du côté générateur et côté commande

①	Vis de vidange d'huile	②	Bouchon de remplissage de l'huile
③	Panneau de commande	④	Réservoir
⑤	Poignées de transport	⑥	Générateur

6.3 Composants côté moteur et côté échappement



Fig. 6-2 Composants côté moteur et côté échappement

①	Échappement	②	Carburateur
③	Goulot du réservoir	④	Jauge de niveau
⑤	Levier du starter	⑥	Poignée du câble à rappel pour démarrer le moteur
⑦	Filtre à air		

6.4 Composants panneau de commande

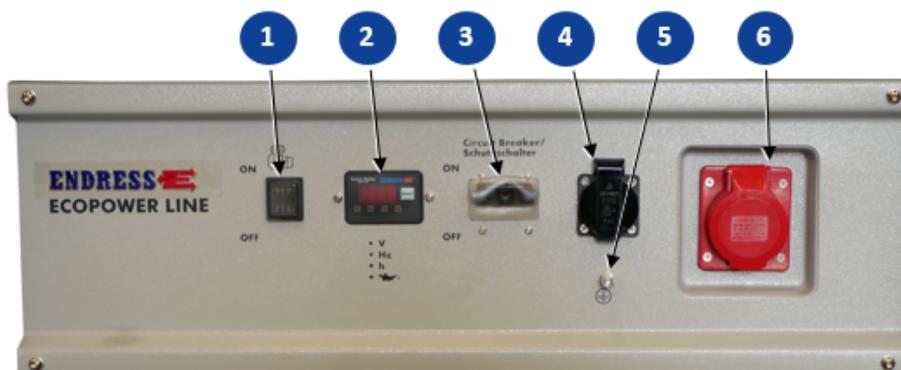


Fig. 6-3 Composants du panneau de commande

①	Interrupteur Marche/Arrêt	②	Compteur d'heures de fonctionnement
③	Disjoncteur	④	Prise à contact de protection
⑤	Prise de terre	⑥	Prise CEE

7 Mise en service

Le chapitre suivant décrit les procédures de base pour la première mise en marche du groupe électrogène et les suivantes, en mode "Manuel". Effectuez les opérations décrites ci-après lors de la première mise en service du groupe électrogène ou après une mise en service suivant un transport dans un véhicule.

7.1 Transporter et installer votre groupe électrogène

Les conditions préalables suivantes doivent être remplies avant que vous puissiez transporter le groupe électrogène :

Conditions préalables

- ✓ Le sous-sol de la surface prévue pour l'installation est plane et solide
- ✓ Le groupe électrogène est éteint
- ✓ Le groupe électrogène a refroidi
- ✓ Le robinet d'arrivée d'essence, le cas échéant, doit être FERMÉ
- ✓ Le cas échéant, le dispositif de ravitaillement en carburant externe est débranché



AVIS!

L'huile moteur ou le carburant déversés polluent le sol et la nappe phréatique.

- ▶ Assurez-vous de transporter et de positionner le groupe électrogène à l'horizontale.
- ▶ Empêchez quoi qu'il arrive le déversement de matières combustibles.
- ▶ Éliminez immédiatement toute trace de contamination au sol conformément aux instructions.

7.2 Retirer les dispositifs de protection pour le transport

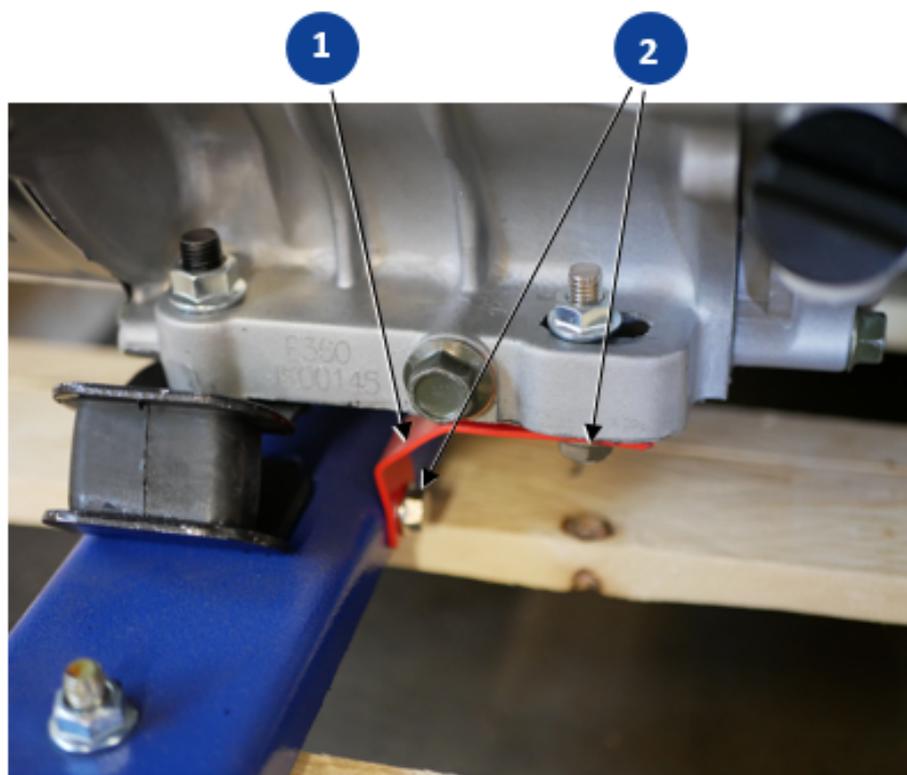
C'est ici qu'est décrite la procédure de démontage des dispositifs de protection pour le transport de votre groupe électrogène.

Procédez comme suit pour démonter les dispositifs de protection pour le transport :

Conditions préalables

- ✓ Le groupe électrogène a été complètement déballé
- ✓ Le groupe électrogène est posé sur une surface plane et solide.
- ✓ Le groupe électrogène ne contient ni huile moteur, ni carburant.
- ✓ Le groupe électrogène est éteint.

Retirer les dispositifs de protection pour le transport



1. Dévissez les vis de fixation ② de la protection pour le transport rouge ①.
2. Retirez la protection pour le transport. ①
3. Répétez les étapes une et deux de l'autre côté afin de retirer la deuxième protection pour le transport.

Le démontage des protections pour le transport est terminé.

AVIS!

Conservez les deux protections pour le transport et les vis pour pouvoir éventuellement les réutiliser dans le futur.

7.3 Monter le jeu de roues

C'est ici qu'est décrite la procédure de montage du jeu de roues sur votre groupe électrogène. Le jeu de roues permet de transporter votre groupe électrogène plus rapidement et avec moins d'efforts. Montez le jeu de roues à deux, avec une personne tenant fermement l'appareil. Utilisez l'instrument de montage fourni pour installer le jeu de roues (voir 3.3 Fournitures livrées avec votre groupe électrogène)



! DANGER!

Les déversements d'huile moteur ou de carburant peuvent s'enflammer ou exploser.

Danger de graves brûlures pouvant entraîner la mort.

- ▶ Évitez tout déversement d'huile moteur ou de carburant.
- ▶ Éliminez immédiatement et correctement tout déversement de produit combustible.
- ▶ N'utilisez aucun produit d'aide au démarrage supplémentaire.
- ▶ Les flammes nues, les étincelles sont interdites tout comme fumer à proximité de l'appareil.

! DANGER!

L'appareil peut provoquer de graves blessures s'il glisse ou s'il chute.

- ▶ N'installez pas le jeu de roues seul.
- ▶ Prenez en compte le poids du groupe électrogène.

Procédez comme suit pour monter le jeu de roues sur le groupe électrogène :

Conditions préalables

- ✓ Le groupe électrogène est éteint.
- ✓ Le groupe électrogène est refroidi.
- ✓ Le groupe électrogène ne contient ni huile moteur, ni carburant (voir 8.3.2 Vidange de l'huile moteur)
- ✓ Les accessoires fournis sont à disposition (voir Fig. 3-2 ①).
- ✓ Tous les équipements raccordés sont débranchés ou éteints.

1. Fixez les pieds ③ sur le rail fourni ④ du groupe électrogène dans les trous pré-perçés, au moyen des vis et des écrous fournis.
2. Montez le rail ④ sur le châssis côté générateur du groupe électrogène dans les trous prévus ⑤.
3. Installez les roues ② à l'aide des longues vis sur la fixation ①.
4. Posez l'appareil sur les roues et les pieds.

Le montage des roues et des pieds est terminé.

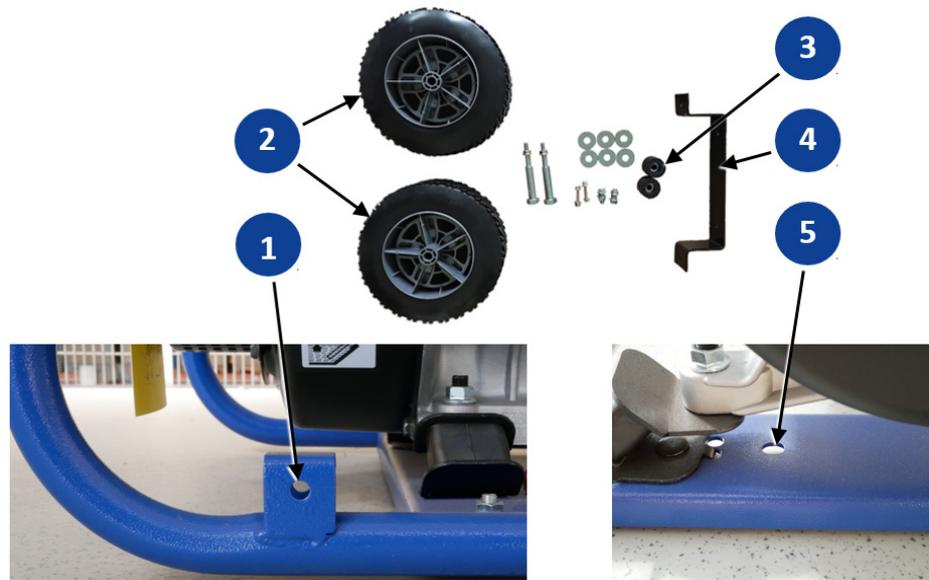


Fig. 7-1 Jeu de roues

7.4 Faire le plein de votre groupe électrogène

Procédez comme suit pour remplir le réservoir propre au groupe électrogène.

Conditions préalables

- ✓ Le groupe électrogène est éteint
- ✓ Le groupe électrogène a refroidi
- ✓ Une arrivée d'air et une évacuation d'air suffisantes sont garanties
- ✓ Tous les équipements raccordés sont débranchés ou éteints



DANGER!

Les déversements d'huile moteur ou de carburant peuvent s'enflammer ou exploser.

Danger de graves brûlures pouvant entraîner la mort.

- ▶ Évitez tout déversement d'huile moteur ou de carburant.
- ▶ Éliminez immédiatement et correctement tout déversement de produit combustible.
- ▶ N'utilisez aucun produit d'aide au démarrage supplémentaire.
- ▶ Les flammes nues, les étincelles sont interdites tout comme fumer à proximité de l'appareil.



AVIS!

Un déversement de carburant peut polluer le sol et la nappe phréatique.

- ▶ Tenez compte de la quantité restante dans le réservoir et de la contenance maximale.
- ▶ Gardez à l'esprit le délai de réaction de l'indicateur du niveau de carburant.
- ▶ Ne remplissez le réservoir qu'à 95 % au maximum.
- ▶ Utilisez toujours un accessoire de remplissage (p. ex. un entonnoir).



AVIS!

Un carburant incorrect ou trop vieux peut endommager ou détruire le moteur.

- ▶ N'utilisez que le carburant indiqué sur la plaque signalétique (Tab. 3-1)
- ▶ Respectez les indications de la documentation liée au carburant du fabricant du moteur le cas échéant.
- ▶ Respectez la durée de stockage indiquée par le fabricant du carburant.
- ▶ Tenez compte de la notice d'utilisation du moteur.

Ravitainer le groupe électrogène en carburant

1. Dévissez le bouchon du réservoir Fig. 6-2 .
2. Le cas échéant, insérez un dispositif d'aide au remplissage dans le goulot du réservoir.
3. Ajoutez le carburant lentement et de façon régulière.
4. Contrôlez l'affichage du réservoir Fig. 6-2 tout comme le niveau de carburant sur les tubulures du réservoir afin de ne pas trop remplir le réservoir.
5. Retirez le dispositif d'aide au remplissage.
6. Revissez le bouchon du réservoir.

Le groupe électrogène a été ravitaillé en carburant.

7.5 Démarrer votre groupe électrogène

C'est ici qu'est décrite la procédure de démarrage du groupe électrogène un fonctionnement manuel et avec une alimentation en carburant par le réservoir interne.



⚠ DANGER!

Les déversements d'huile moteur ou de carburant peuvent s'enflammer ou exploser.

Danger de graves brûlures pouvant entraîner la mort.

- ▶ Évitez tout déversement d'huile moteur ou de carburant.
- ▶ Éliminez immédiatement et correctement tout déversement de produit combustible.
- ▶ N'utilisez aucun produit d'aide au démarrage supplémentaire.
- ▶ Les flammes nues, les étincelles sont interdites tout comme fumer à proximité de l'appareil.



⚠ DANGER!

Les gaz d'échappement du moteur contiennent des gaz toxiques et inodores comme le monoxyde de carbone(CO) et le dioxyde de carbone(CO2).

Danger de mort par empoisonnement ou asphyxie.

- ▶ Veillez à assurer une bonne aération pendant toute la durée d'utilisation.
- ▶ N'utilisez le groupe électrogène qu'à l'extérieur.
- ▶ Ne dirigez jamais la sortie d'air du groupe électrogène vers un local ou une fosse.

AVIS!

Faire fonctionner le groupe électrogène sur de très courtes durées fréquentes et/ou sur de plus longues durées mais à vide est néfaste pour disponibilité opérationnelle et la durée de vie du groupe électrogène.

- ▶ Évitez les utilisations fréquentes de courtes durées afin d'empêcher que la batterie de démarrage, qui ne sera pas suffisamment rechargée, tombe en panne.
- ▶ Si nécessaire, assurez-vous que la batterie est bien rechargée en prolongeant la durée de fonctionnement ou en la rechargeant en externe.
- ▶ Évitez les longues durées de fonctionnement à vide.



Fig. 7-2 Démarrer le groupe électrogène

Conditions préalables
Procédez comme suit pour démarrer le groupe électrogène manuellement :

- ✓ La sécurité électrique a été contrôlée (voir le chapitre 5).
- ✓ Le réservoir de carburant est suffisamment plein.
- ✓ Les protections pour le transport ont été retirés (7.2 Retirer les dispositifs de protection pour le transport).
- ✓ Le niveau d'huile moteur est bon (lors de la première utilisation, faites le plein d'huile moteur, consultez à cet effet le chapitre 8.3.1 ainsi que le manuel d'utilisation et maintenance du moteur).
- ✓ Une arrivée d'air et une évacuation d'air suffisantes sont garanties.
- ✓ Le cas échéant, le tuyau d'évacuation des gaz d'échappement (équipement supplémentaire) est en place.
- ✓ Tous les équipements raccordés sont débranchés ou éteints.

1. Retirez toutes les charges côté sortie
2. Tournez le robinet de carburant **2** pour l'ouvrir
3. Déplacez le levier du starter **1** sur la position "FERMÉ"
4. Déplacez l'interrupteur du générateur **4** jusqu'à la position "Marche"
5. Tirez sur le câble du démarreur à rappel **3** jusqu'à sentir une résistance, puis tirez-le avec force.
Le moteur démarre.
6. Déplacez ensuite lentement le levier du starter **1** jusqu'à la position "OUVERT", une fois le moteur chaud.

Le moteur est démarré.



AVIS!

Ne sollicitez pas tout de suite le groupe électrogène après un démarrage à froid.

- ▶ Laissez le moteur du groupe électrogène monter en température pendant quelques minutes avant d'y brancher des équipements s'il est resté plus de huit heures sans fonctionner (ou si les températures extérieures sont très basses).



AVIS!

Le système automatique de détection du niveau d'huile empêche tout démarrage du moteur si le niveau d'huile est trop bas.

- ▶ Faites d'abord le plein d'huile moteur (voir chapitre 8.3.1), avant de redémarrer le moteur.
- ▶ Le ne peut pas systématiquement empêcher l'endommagement du moteur si le niveau d'huile est trop bas. Il ne faut donc jamais démarrer le moteur sans avoir contrôlé le niveau d'huile.

7.6 Éteindre votre groupe électrogène

Procédez comme suit pour éteindre le groupe électrogène :

Conditions pré-alables

- ✓ Les équipements raccordés sont débranchés ou éteints.



ATTENTION!

Certaines surfaces de l'appareil peuvent devenir très chaudes pendant le fonctionnement.

Risque de brûlures

- ▶ Ne touchez aucune pièce du moteur (notamment le système d'échappement) pendant plusieurs minutes après le fonctionnement.
- ▶ Laissez les pièces chaudes du moteur refroidir avant de les toucher.

Éteindre le groupe électrogène

1. Laissez tourner le moteur à vide pendant deux minutes environ.
2. Déplacez l'interrupteur du générateur **4** jusqu'à la position "Arrêt"
3. Tournez le robinet de carburant **2** pour le fermer
4. Laissez l'appareil refroidir.

Le groupe électrogène est éteint et sécurisé.



DANGER!

Risque d'explosion lié au carburant ou aux vapeurs de carburant.

Danger de graves brûlures pouvant entraîner la mort.

- ▶ Fermez le robinet de carburant (arrivée de carburant) sitôt le groupe électrogène éteint.
- ▶ Fermez le robinet de carburant (arrivée de carburant) au plus tard après l'utilisation et quoi qu'il arrive **AVANT** le transport.

7.7 Extinction de votre groupe électrogène en CAS D'URGENCE

Il est possible d'éteindre le groupe électrogène en cas d'urgence à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt. Il vous permet d'arrêter brusquement le groupe électrogène en cas d'urgence. Il se trouve en haut à gauche sur le tableau de commande (voir Fig. 6-3 **1**).

Procédez comme suit pour éteindre le groupe électrogène en cas d'urgence :



AVIS!

L'activation de la fonction Arrêt d'urgence peut faire dysfonctionner l'équipement raccordé.

- ▶ N'éteignez le Groupe électrogène à l'aide de la fonction Arrêt d'urgence qu'en cas d'urgence.

Conditions préalables

L'activation de la fonction Arrêt d'urgence doit être possible sans aucune condition préalable. C'est la raison pour laquelle vous devez vous assurer que l'interrupteur Marche/Arrêt quoi qu'il arrive toujours facilement accessible.

ARRÊT D'URGENCE

1. Enfoncez l'interrupteur Marche/Arrêt sur la position "Arrêt"

Le moteur est arrêté.

Avant de remettre le groupe électrogène en marche, assurez-vous que tous les risques ont été supprimés et que tous les équipements raccordés ont été débranchés du groupe électrogène. Pour démarrer le moteur, procédez de la façon décrite dans 7.5 Démarrer votre groupe électrogène.

7.8 Branchez un équipement raccordé



DANGER!

Danger de mort dû à un choc électrique en cas de contact avec des pièces sous tension.

- ▶ N'utilisez jamais l'appareil s'il est endommagé.
- ▶ N'utilisez jamais des équipements électriques ou des câbles de raccordement (équipements raccordés) s'ils sont endommagés.
- ▶ Ne branchez jamais directement au réseau existant, des équipements déjà raccordés à une source d'alimentation électrique (groupe d'alimentation, installation solaire, etc.).
- ▶ N'utilisez jamais l'appareil avec les mains mouillées.

Procédez comme suit pour brancher des équipements sur le groupe électrogène :

Conditions préalables

- ✓ Le groupe électrogène est démarré et à sa température de service (voir le chapitre 7.5).
- ✓ Les équipements raccordés sont débranchés ou éteints.

Brancher des équipements raccordés

1. Relevez d'une main le cache de protection de la prise concernée.
2. Avec l'autre main, branchez la prise de l'équipement à raccorder dans la prise femelle jusqu'en butée.

L'équipement est raccordé au groupe électrogène et prêt à fonctionner.

Vous pouvez brancher des équipements dans les prises suivantes :

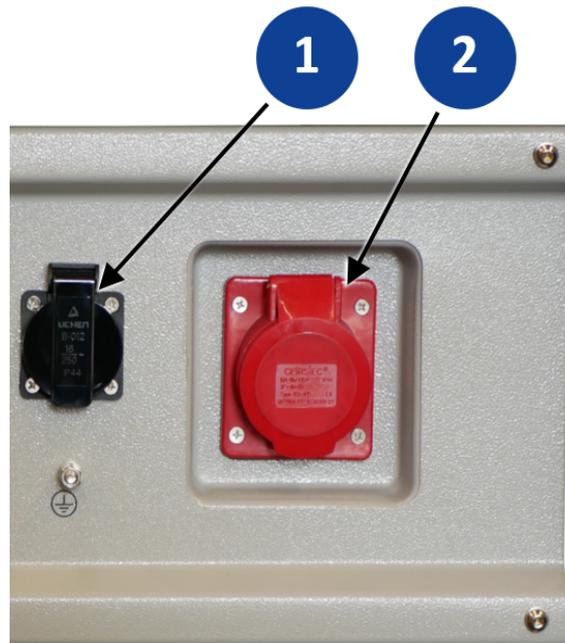


Fig. 7-3 Brancher des équipements raccordés

1	Prise à contact de protection
2	Prises CEE 230 V / 16 A / 1~

8 Maintenance

Vous trouverez dans cette section un descriptif concernant la maintenance du Groupe électrogène. La maintenance ne peut être réalisée que par du personnel qualifié.

Les travaux de maintenance et de réparation décrits dans la présente notice d'utilisation et les autres notices d'utilisation et de maintenance fournies ne doivent être réalisés que le personnel technique agréé du fabricant.

8.1 Programme de maintenance

Différentes opérations de maintenance périodiques doivent être réalisées à intervalles réguliers sur votre groupe électrogène afin de garantir sa disponibilité opérationnelle et sa fiabilité à long terme. Ne confiez ces opérations qu'à du personnel qualifié et formé. Adressez-vous à votre distributeur ou à notre

Assistance - Hotline +49 (0) 7123 9737-44

service@endress-stromerzeuger.de



AVIS!

Gardez à l'esprit que vous perdrez tous vos droits de garantie si votre groupe électrogène n'est pas entretenu comme prescrit par le fabricant.

Le programme de maintenance qui suit vous donne un aperçu sur les échéances et l'étendue des opérations de maintenance indispensables.

Opérations de maintenance		Intervalle de maintenance en fonction d'une durée ou d'heures de service [h]				
Position	Opération de maintenance	Tous les jours / 8h	Après un mois / 20h	Après 3 mois/ 50h	Tous les 6 mois / 100h	Tous les ans / 300h
Sécurité électrique	Contrôler	X				
Huile moteur	Contrôler le niveau	X				
	Remplacer				X ³	
Filtre à air	Nettoyer, remplacer si nécessaire			X ¹		
Bac à sédiments	Nettoyer				X	
Bougie d'allumage	Contrôler l'écartement des électrodes, nettoyer, remplacer si nécessaire				X	Remplacer
	Contrôler / Ajuster					X ²
Protection du cylindre	Nettoyer					X ²
Les opérations de maintenance doivent être réalisées par votre prestataire de services.						

Opérations de maintenance		Intervalle de maintenance en fonction d'une durée ou d'heures de service [h]				
Position	Opération de maintenance	Tous les jours / 8h	Après un mois / 20h	Après 3 mois/ 50h	Tous les 6 mois / 100h	Tous les ans / 300h
Carburateur	Contrôler le fonctionnement du starter	X				
Démarrateur à rappel	Contrôler la traction du câble et le fonctionnement	X				
Raccords et visserie	Contrôler la bonne fixation et l'absence de dommage, remplacer si nécessaire					X
Tête du cylindre et tête du piston	Supprimer les dépôts de carbone			Toutes les 125 heures ²		
Réservoir et filtre à carburant	Nettoyer, remplacer si nécessaire			Tous les 2 ans ²		
Circuit de carburant	Contrôler l'absence de déchirures et de dommage, remplacer si nécessaire			Tous les 2 ans ²		
1) En cas d'utilisation dans un environnement poussiéreux, réduire les intervalles de maintenance.						
2) À ne faire effectuer que par du personnel spécialisé et habilité.						
3) La première fois après 20 heures de fonctionnement.						
Les opérations de maintenance doivent être réalisées par votre prestataire de services.						

Tab. 8-1 Programme de maintenance du groupe électrogène

8.2 Travaux de maintenance

Les travaux de maintenance ne doivent être effectués que par une personne habilitée. Effectuez tous les travaux de maintenance mentionnés dans le programme de maintenance conformément aux prescriptions contenues dans la notice d'utilisation et de maintenance fournie du fabricant du moteur. La présente notice d'utilisation décrit uniquement les indications divergentes ou allant au-delà.



 **DANGER!**

Risque de mort suite à un démarrage imprévu du groupe électrogène.

Danger de brûlures et de happement par les pièces en rotation.

- ▶ Avant toute intervention, mettez le groupe électrogène hors service de façon à ce que le démarrage inattendu de la machine soit évité dans tous les cas. (Voir également le chapitre 7.6).

Conditions préalables

Veillez à ce que les conditions préalables suivantes soient remplies avant de procéder au contrôle :

- ✓ Assurez-vous que le groupe électrogène est posé de niveau.
- ✓ Patientez au moins cinq minutes après l'extinction, jusqu'à ce que l'huile se soit stabilisée dans le carter pour que le contrôle soit correct.



⚠ ATTENTION!

Le moteur ainsi que les combustibles du groupe électrogène peuvent devenir très chauds pendant le fonctionnement.

Risque de brûlures

- ▶ Ne touchez aucune pièce du moteur (notamment le système d'échappement) pendant plusieurs minutes après le fonctionnement.
- ▶ Laissez le moteur refroidir pendant au moins cinq minutes avant de remplacer ou de contrôler l'huile moteur.

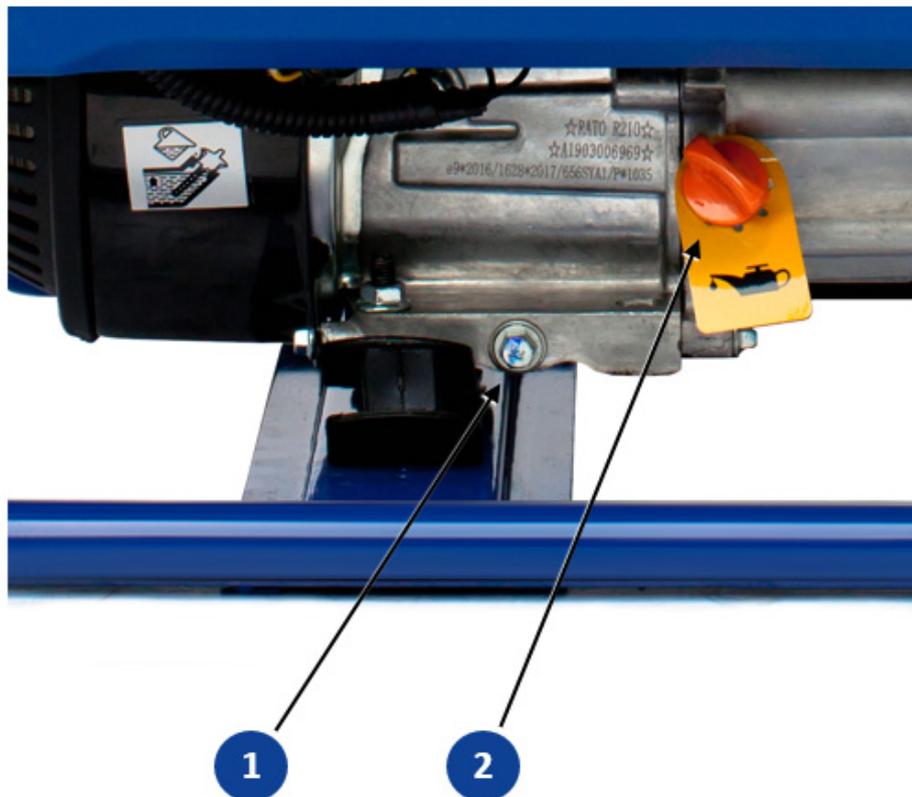


Fig. 8-2 Contrôler et remplacer l'huile moteur

Contrôler le niveau d'huile

1. Dévissez le bouchon de fermeture orange **2** et retirez-le de l'orifice de remplissage. ATTENTION : La jauge à huile intégrée au bouchon peut-être pleine d'huile.
2. Retirez l'huile de la jauge à l'aide d'un chiffon non pelucheux.
3. Revissez complètement la vis de fermeture essuyée et retirez-la immédiatement.
4. Contrôlez le niveau d'huile sur la jauge à huile. Le niveau ne doit pas se trouver en dessous du milieu entre les repères "L" et "H" et en aucun cas au-dessus du repère "H" (voir l'illustration Fig. 8-3 Jauge à huile).

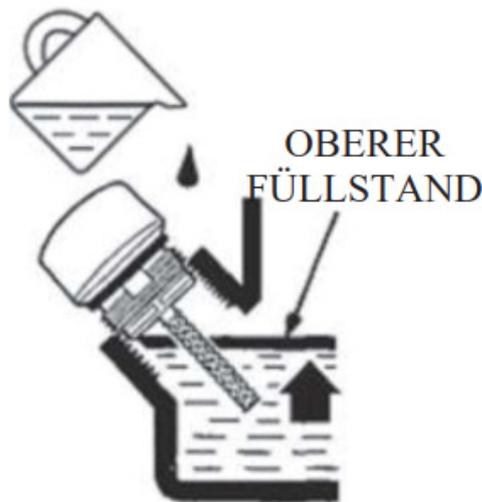


Fig. 8-3 Jauge à huile

Réapprovisionner en huile moteur

Si le niveau d'huile est trop bas, suivez les étapes ci-après pour corriger le niveau.

1. Préparez l'huile nécessaire au remplissage.
2. Insérez un entonnoir dans l'orifice de remplissage ouvert du moteur  Fig. 8-2 Contrôler et remplacer l'huile moteur.
3. Ne versez qu'une petite quantité d'huile moteur dans l'entonnoir et patientez que l'huile se soit complètement écoulée.
4. Retirez l'entonnoir.
5. Comparez le niveau d'huile avec l'image Fig. 8-3 Jauge à huile et répétez les étapes 2 à 4 jusqu'à ce que l'huile moteur atteigne le bord du trou de remplissage.
6. Nettoyez la jauge à huile à l'aide d'un chiffon non pelucheux et vissez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée dans l'orifice de remplissage.

Le niveau d'huile est contrôlé et corrigé.

8.3.2 Vidange de l'huile moteur

Le moteur d'entraînement de votre groupe électrogène nécessite, à intervalles réguliers, le remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile. Le premier changement d'huile est dû après 20 heures et ensuite toutes les 100 heures en conditions normales d'utilisation (voir Chapitre 8.1). Si les conditions d'utilisation sont plus rudes (par exemple, dans un environnement poussiéreux, avec des conditions ambiantes extrêmes, etc.) les intervalles de maintenance doivent être plus courts. Vous trouverez les informations et les étapes d'intervention détaillées dans la notice d'utilisation et de maintenance du fabricant du moteur.



AVIS!

Le déversement d'huile moteur peut polluer le sol et la nappe phréatique.

- ▶ Utilisez un récipient collecteur adapté.
- ▶ L'huile usagée est un déchet spécial qui ne doit être jeté que dans des centres de collecte dédiés.



ATTENTION!

Le moteur ainsi que les combustibles du groupe électrogène peuvent devenir très chauds pendant le fonctionnement.

Risque de brûlures

- ▶ Ne touchez aucune pièce du moteur (notamment le système d'échappement) pendant plusieurs minutes après le fonctionnement.
- ▶ Laissez le moteur refroidir pendant au moins cinq minutes avant de remplacer ou de contrôler l'huile moteur.

Pompage de l'huile moteur

Procédez comme suit pour vidanger l'huile usagée après avoir effectué les étapes précédentes conformément aux instructions d'entretien du fabricant du moteur :

Conditions préalables

- ✓ Le groupe électrogène est éteint
- ✓ À chaud : Attendre que l'huile moteur ait refroidi jusqu'à env. 30 °C à 50 °C.
- ✓ À froid : Faites chauffer le moteur.

1. Placez un bac de récupération adapté sous le groupe électrogène.
2. Pour faciliter l'écoulement, ouvrez le bouchon de remplissage d'huile **2**.
3. Tournez la vis de vidange **1** à l'aide de la clé fournie (3.3 Fournitures livrées avec votre groupe électrogène **1**) et sortez-la.
4. L'huile s'écoule une fois la vis dévissée.
Pour complètement vidanger l'huile, inclinez légèrement l'appareil. Faites attention car il est possible que du carburant fuit du carburateur.
5. Essuyez les résidus d'huile à l'aide d'un chiffon non pelucheux.
6. Revissez la vis de fermeture **2** et la vis de vidange **1**.

La vidange de l'huile usagée du moteur est terminée.



AVIS!

Le reste de la procédure de changement de l'huile moteur correspond aux indications de la notice d'utilisation et de maintenance du moteur. Prenez aussi en compte les autres indications à trouver pour la maintenance tout comme pour l'évacuation des ressources.

Faire le plein d'huile moteur neuve

- ✓ L'huile usagée du moteur a été complètement vidangée.
 - ✓ La vis de vidange **1** a été revissée.
1. Pour faire le plein d'huile moteur neuve, procédez comme décrit dans le chapitre 8.3.1 Contrôler le niveau d'huile. Respectez les indications liées au choix d'une huile adaptée. La quantité d'huile à remplir pour le modèle ESE 3000BS est de 0,55 l et de 1,1 l pour les modèles ESE 6000 BS et ESE 6000 DBS.
 2. Refermez le bouchon de remplissage à l'aide de la vis de fermeture **2**.

L'huile moteur est remplacée et le groupe électrogène est prêt à l'emploi.

8.4 Filtre à air

L'élément filtrant doit être nettoyé et au besoin remplacé toutes les 50 heures de service. Si le filtre à air est sale la consommation en carburant, les émissions polluantes et l'usure du moteur augmentent. L'utilisation avec un filtre à air endommagé ou sans filtre à air peut détruire le moteur.

Procédez comme suit pour entretenir le filtre à air.

Conditions préalables

- ✓ Le groupe électrogène est éteint.
- ✓ Le moteur a suffisamment refroidi.
- ✓ Un filtre à air neuf est prêt à disposition.



Fig. 8-4 Nettoyer le filtre à air

Remplacer l'élément filtrant

1. Desserrez les deux vis ① sur le filtre pour pouvoir retirer le cache. ②
2. Retirez l'élément filtrant avec précaution ③ et décidez quoi faire après inspection :
 - a) Si l'encrassement est léger, retirez les saletés de l'élément filtrant.
 - b) Si l'encrassement est plus important, utilisez un élément filtrant neuf.
3. Nettoyez le porte-filtre et le cache et particulièrement l'orifice d'aspiration. à l'aide d'un chiffon non pelucheux légèrement humide.
4. Appliquez quelques gouttes d'huile moteur neuve sur l'élément filtrant nettoyé ou neuf.
Protégez vos mains de tout contact avec l'huile moteur.
5. Manipulez l'élément filtrant pour répartir uniformément l'huile dans la mousse.
6. Pressez ensuite l'élément filtrant afin d'en supprimer l'excès d'huile.
7. Installez l'élément filtrant dans le porte-filtre.
8. Installez le cache du filtre à air avec précaution sur le porte-filtre et fixez-le à l'aide des vis ①.
9. Jetez l'élément filtrant sale conformément à la réglementation.

La maintenance du filtre à air est terminée.

8.5 Bougie d'allumage

La bougie d'allumage doit être contrôlée et remplacée au besoin toutes les 100 heures de service et au moins tous les ans. Des bougies d'allumage mal installées, sales ou usées sont néfastes pour le démarrage, le fonctionnement du moteur, la consommation de carburant et les émissions polluantes.



AVIS!

N'utilisez des bougies de rechange que de l'un des types suivants :

- ▶ TORCH F6TC
- ▶ NGK BPR6HS

Procédez comme suit pour entretenir la bougie d'allumage :

Conditions préalables

- ✓ Le groupe électrogène est éteint
- ✓ Le moteur a suffisamment refroidi
- ✓ Une bougie d'allumage de rechange est prête à disposition.

Outils nécessaires

- Clé à bougie (fournie)
- Cale de réglage pour l'écartement des électrodes

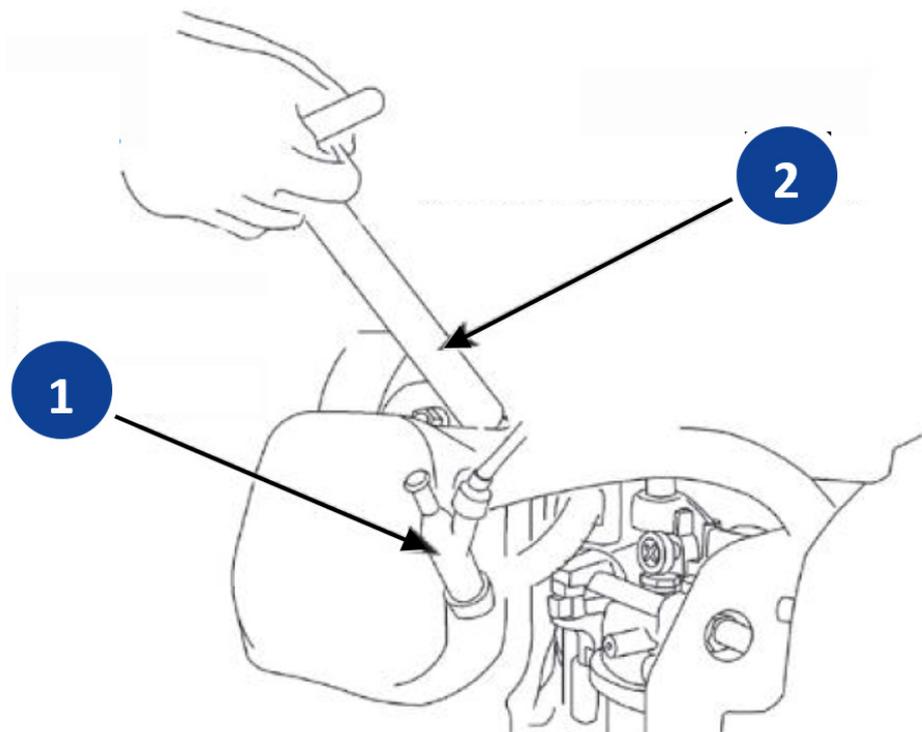


Fig. 8-5 Démontez la bougie d'allumage

Démontez la bougie d'allumage

1. Tirez le connecteur de la bougie d'allumage Fig. 8-5 ① hors de la bougie. Tirez impérativement directement sur le connecteur et en aucun cas sur le fil !
2. Placez la clé à bougie sur la bougie Fig. 8-5 ② et desserrez-la en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

La bougie est démontée et elle doit maintenant être inspectée.

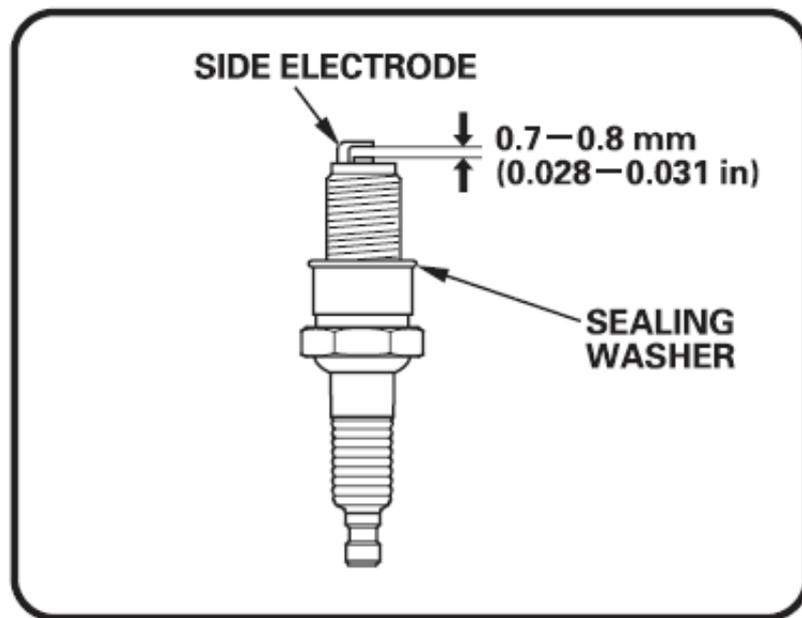


Fig. 8-6 Inspecter la bougie d'allumage

Inspecter la bougie d'allumage

1. Contrôlez l'absence de dommages sur la bougie et nettoyez-la à l'aide d'une brosse si elle peut être réutilisée.
2. Contrôlez l'état et l'espacement des électrodes même si vous utilisez une bougie neuve. Réglez l'écartement des électrodes (voir l'illustration Fig. 8-6 Inspecter la bougie d'allumage).

La bougie est prête à être réinstallée.

Remonter la bougie d'allumage

1. Tournez la bougie d'allumage dans le sens des aiguilles d'une montre à la main dans le filetage prévu à cet effet sur le moteur Fig. 8-5 . Veillez à installer la bougie droite afin de ne pas fausser le filetage.
2. Serrez fermement la bougie à l'aide de la clé à bougie fournie.
3. Enfoncez le connecteur de la bougie fermement dans la bougie.

La bougie est maintenant correctement entretenue.

Le groupe électrogène est à nouveau prêt à l'emploi.

9 Remisage

Dès que votre groupe électrogène ne vous est plus nécessaire, il est important qu'il soit remisé dans un endroit adapté.

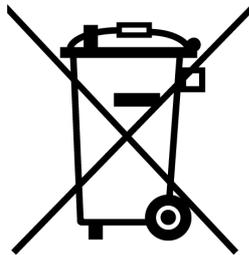
- Le lieu de remisage doit être couvert sans toutefois pouvoir être humide et il doit être exempt de vapeurs ou d'impuretés ou de fortes poussières.
- Protégez votre appareil avec une couverture perméable à l'air.
- Veillez à ce que la température de stockage et l'humidité ambiante restent dans les plages indiquées (voir les caractéristiques techniques).



AVIS!

Du fait des durées limitées de stockage des différents combustibles, il est important de prendre d'autres mesures pour le stockage si celui-ci doit excéder un mois. Pour ce faire, suivez les instructions de la notice d'utilisation et de maintenance du fabricant du moteur.

10 Mise au rebut



Votre appareil est régi par la Directive européenne 2012/19/UE sur les équipements électriques et électroniques ("Directive DEEE"), transposée en Allemagne par la loi ElektroStoffV nationale. Elle régit la mise au rebut et le recyclage des équipements électriques. Le symbole ci-contre de la poubelle barrée sur votre appareil indique qu'il ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers à la fin de sa durée de vie.

En tant qu'utilisateur final particulier (dit client B2C), vous avez accès à des points de collecte gratuits (centres de recyclage) pour les appareils électriques usagés ainsi que d'autres points de collecte prévus pour la réutilisation des appareils. Votre ville, mairie est en mesure de vous fournir leurs adresses. Si les appareils électriques ou électroniques usagés contiennent des données personnelles, il est de votre responsabilité de les effacer vous-même avant de vous en débarrasser.

En Allemagne et dans d'autres pays de l'UE, les appareils B2B purs (appareils destinés ou exclusivement utilisés à des fins commerciales) ne doivent pas être éliminés par le biais de points de collecte publics. Consultez le revendeur de votre groupe électrogène ENDRESS pour en savoir plus sur la reprise de votre appareil électrique. Il est également votre interlocuteur en cas d'éventuelle divergence de la réglementation avec le pays d'installation. De plus, les éventuels accords figurant dans le contrat d'achat doivent être respectés.

Lors de la mise au rebut de l'huile usagée, respectez strictement toutes les dispositions légales liées à la protection de l'environnement pertinentes. Nous recommandons d'apporter l'huile usagée dans un container fermé à un site de collecte d'huile usagée. Ne jetez jamais l'huile moteur usagée avec les déchets ménagers. Le déversement ou le rejet d'huile usagée dans la nature entraîne de lourdes amendes.

Une batterie mise au rebut de manière incorrecte peut nuire à l'environnement. Rendez votre batterie usagée directement à votre revendeur gratuitement au moment d'en acheter une neuve.

Respectez scrupuleusement les prescriptions locales et les lois en vigueur concernant le mise au rebut correcte des pièces et des moyens de production usagés. Pour leur remplacement, veuillez vous adresser à votre partenaire de service ENDRESS.

11 Dépannage

Le tableau sert d'aide si vous rencontrez des problèmes pendant le fonctionnement. D'expérience, de nombreux dysfonctionnements ou causes possibles de dysfonctionnement peuvent être corrigés par le personnel utilisateur. Pour tous les autres cas, contactez votre prestataire de services, comme indiqué dans le tableau. Cela est également vrai pour tous les dysfonctionnements qui ne figurent pas dans le tableau.

Si un défaut ne peut pas être corrigé par l'une des mesures correctives décrites, éteignez le Groupe électrogène et sécurisez-le contre toute redémarrage. Prenez contact avec votre prestataire de services et indiquez-lui en plus des symptômes, les causes possibles que vous avez déjà exclues à partir du tableau. Ceci permet souvent à nos experts d'identifier le défaut au téléphone ou par écrit.



AVIS!

Le tableau qui suit ne prétend pas être exhaustif et il ne contient aucun défaut pouvant être provoqué par une erreur d'utilisation.

- ▶ Respectez strictement les instructions figurant dans la documentation fournie pour éviter toute erreur d'utilisation.
- ▶ Prenez en compte la liste d'événements et d'erreurs

Panne	Causes possibles	Solution
Le moteur tourne mais ne démarre pas (démarrage électrique).	La commande est mal utilisée.	Prenez en compte la notice d'utilisation.
	Le moteur est mal entretenu.	Respectez la notice de maintenance du moteur.
	Le contrôle du niveau d'huile est nécessaire.	Contrôlez le niveau d'huile et réapprovisionnez si besoin.
	Pas assez de carburant dans le réservoir.	Faites le plein.
	Le filtre à carburant est bouché.	Remplacez le filtre à carburant.
	Mauvais carburant dans le réservoir.	Remplacez le carburant, le cas échéant remplacez le filtre à carburant et nettoyez le réservoir de carburant.
	Le bouton d'ARRÊT D'URGENCE est enclenché.	Déverrouiller le bouton d'ARRÊT D'URGENCE.
Le moteur tourne mais ne démarre pas (démarrage manuel).	Les câbles de connexion de la batterie sont débranchés.	Rebrancher ou visser les câbles de connexion de la batterie.
	La batterie de démarrage est déchargée.	Charger la batterie de démarrage.

Panne	Causes possibles	Solution
Le moteur démarre brièvement, puis s'arrête.	Pas assez de carburant dans le réservoir.	Faites le plein :
	l'aération du réservoir est encrassée.	Contactez le prestataire de services.
	Niveau d'huile insuffisant.	Faites l'appoint en huile.
	Le filtre à carburant est bouché.	Remplacez le filtre à carburant.
Le moteur ne tourne pas	Batterie de démarrage déchargée ou défectueuse (démarrage électrique uniquement)	Nettoyez les pôles de la batterie, contrôlez la batterie de démarrage et chargez-la ou remplacez-la, contrôlez le circuit de charge
	Démarrateur défectueux	Remplacer le démarreur
	Moteur bloqué mécaniquement	Contactez le prestataire de services
Pas de tension ou tension insuffisante à régime nominal sans charge	Le régime moteur a été dérégulé.	Contactez le prestataire de services.
	Le régulateur électronique est dérégulé.	Contactez le prestataire de services.
	Le régulateur électronique est défectueux.	Contactez le prestataire de services.
Fortes variations de tension.	Le moteur fonctionne de manière irrégulière.	Contactez le prestataire de services.
	Le régulateur de régime fonctionne de manière irrégulière ou insuffisante.	Contactez le prestataire de services.
Le moteur fume.	Trop d'huile dans le moteur.	Évacuez l'excédent d'huile.
	L'élément en papier du filtre à air est encrassé ou imprégné d'huile.	Nettoyez l'élément en papier ou remplacez-le si nécessaire.
	L'élément en mousse du filtre à air est encrassé ou asséché.	Nettoyez l'élément en mousse et remplacez-le si nécessaire.
La puissance en sortie reste clairement sous la puissance nominale	Fonctionnement dans des conditions climatiques extrêmes	Adaptez l'utilisation aux conditions climatiques ou bien arrêtez-la.
	Groupe électrogène mal entretenu	Faire effectuer la maintenance
	Le groupe électrogène a atteint le seuil d'usure	Contactez le prestataire de services

Panne	Causes possibles	Solution
Le groupe électrogène ne fonctionne pas correctement.	Le groupe électrogène est sollicité au-delà de sa puissance nominale.	Réduisez la puissance absorbée.
Le niveau d'huile est insuffisant.	Trop peu d'huile moteur dans le moteur.	Faire l'appoint en huile moteur.
Le groupe électrogène ne démarre pas automatiquement.	La connexion du télé démarrage est défectueuse ou pas fonctionnelle	Rétablissez la connexion

Tab. 11-1 Dépannage

Pour un diagnostic plus complet et pour obtenir des pièces de rechange et d'usure d'origine, contactez notre

Service clientèle : +49-(0)-7123-9737-44

E-mail : service@endress-stromerzeuger.de

Prenez soin d'avoir à portée le numéro d'article ainsi que le numéro de série de votre appareil pour permettre son identification. Vous trouverez ces données sur la plaque signalétique (voir Fig. 3-1).

12 Caractéristiques techniques

Dans le tableau ci-dessous, vous trouvez les caractéristiques techniques de votre groupe électrogène.

Désignation	Valeurs			Unité
	ESE 3000 BS	ESE 6000 BS	ESE 6000 DBS	
Puissance continue [PRP] 3~ ¹⁾			6,9 / 5,5	[kVA / kW]
Puissance continue [PRP] 1~ ¹⁾	2,5 / 2,5	--- / 3,3	6,25 / 5	[kVA / kW]
Coefficient de puissance nominale ~3 / 1~	1	1	1	[cosφ]
Fréquence nominale	50	50	50	[Hz]
Régime nominal	3000	3000	3000	[min ⁻¹]
Tension nominale 3~ / 1~	230	230	230 / 400	[V]
Courant nominal [PRP] 3~ 1)	10,9	21,7	14,3	[A]
Poids à vide approx.	52	91	97	[kg]
Moteur quantité d'huile (filtre à huile compris)	0,6	1,1	1,1	[l]
Capacité du réservoir interne	20	30	30	[l]
Consommation de carburant (à 75% de charge) ²⁾	1,33	2,6	2,6	[l/h]
Durée de fonctionnement (à 75% de sollicitation) env. ²⁾	15	11,5	11,5	[h]
Longueur	640	786	786	[mm]
Largeur	475	570	570	[mm]
Hauteur	526	600	600	[mm]
Niveau de pression sonore au poste de travail L _{pA} ³⁾				[dB(A)]
Niveau de pression sonore à 7 m de distance L _{pA} ⁴⁾				[dB(A)]
Niveau de puissance sonore L _{WA} ³⁾	95	95	95	[dB(A)]
Type de protection du générateur	IP23	IP23	IP23	
¹⁾ mesuré en conditions de référence normalisées				
²⁾ Valeur moyenne sans engagement, écart possible pour les cas particuliers				
³⁾ mesuré à 1 m de distance et à 1,6 m de haut conformément à la norme ISO 3744 (partie 10)				
⁴⁾ mesuré conformément à la norme ISO 3744 (partie 10)				

Tab. 12-1 Caractéristiques techniques du groupe électrogène

Les données fournies dans le présent tableau s'appliquent aux conditions d'utilisation suivantes (conditions de références normatives) :

Conditions de références normatives

Désignation	Valeur	Unité
Hauteur d'installation au-dessus du niveau de la mer	100	[m]
Température ambiante	25	[°C]
Humidité Humidité de l'air	30	[%]

En fonction des conditions réelles d'utilisation, il se peut que la puissance utile diffère des valeurs normées. Le tableau suivant vous fournit des points de référence :

Réduction de la puissance

Grandeur de référence	Réduction de la puissance	Pour toute valeur ci-dessous supplémentaire
Hauteur d'installation au-dessus du niveau de la mer	1%	100 m
Température ambiante	4%	10 °C

Le tableau suivant contient les conditions ambiantes valables Conditions ambiantes pour l'utilisation du groupe électrogène :

Conditions environnementales

Désignation	Valeur	Unité
Hauteur d'installation au-dessus du niveau de la mer	2 000 maxi	[m]
Température ambiante	-20 à +40	[°C]
Humidité relative de l'air	95 maxi, sans condensation	[%]
Angle d'inclinaison	max 20	[°]

13 Pièces détachées

Vous pouvez rapidement et facilement obtenir des pièces de maintenance et des pièces détachées auprès de votre partenaire de service ou de votre revendeur ENDRESS agréés. Vous pouvez également contacter notre service clientèle centralisé pour obtenir de l'aide

par téléphone : +49 (0) 71239737-44

par E-mail : service@endress-stromerzeuger.de

Prenez soin d'avoir à portée le numéro d'article ainsi que le numéro de série de votre appareil pour permettre son identification.

En tant qu'utilisateur enregistré, vous trouverez à partir de notre page d'accueil un accès facile et rapide à une série de services destinés à vous fournir des pièces de rechange d'origine pour vos opérations de maintenance et de réparation. Vous pouvez y accéder en entrant l'adresse

<https://endressparts.com> dans votre navigateur Internet

cliquez ensuite sur la zone "Documentation et Pièce détachées".

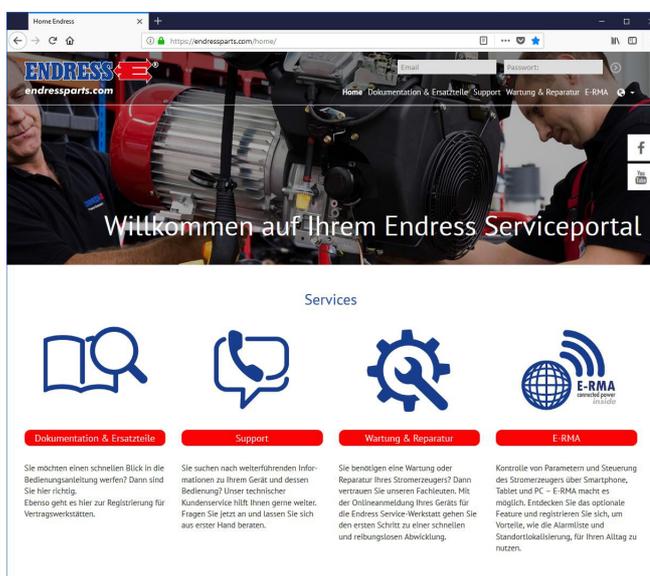
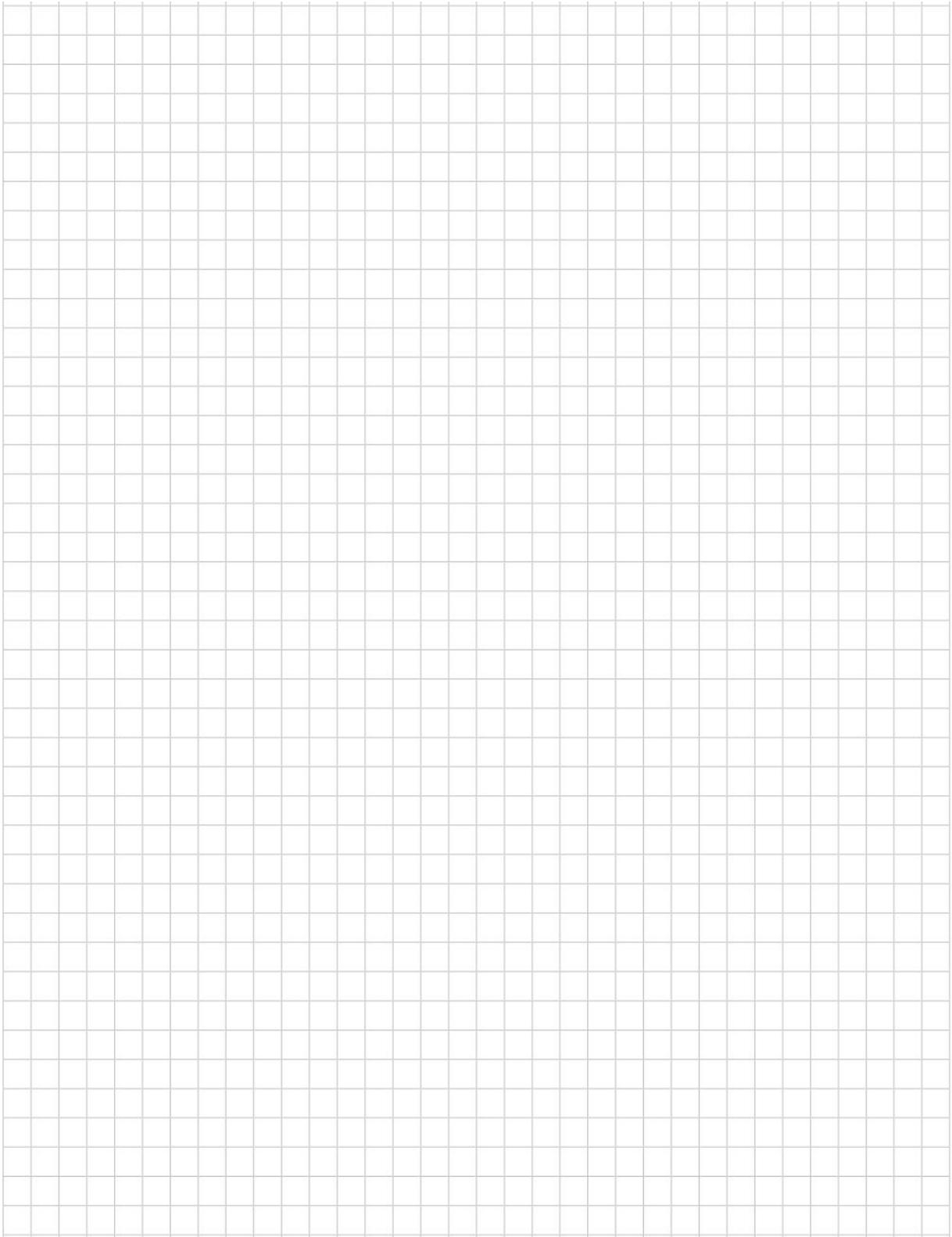


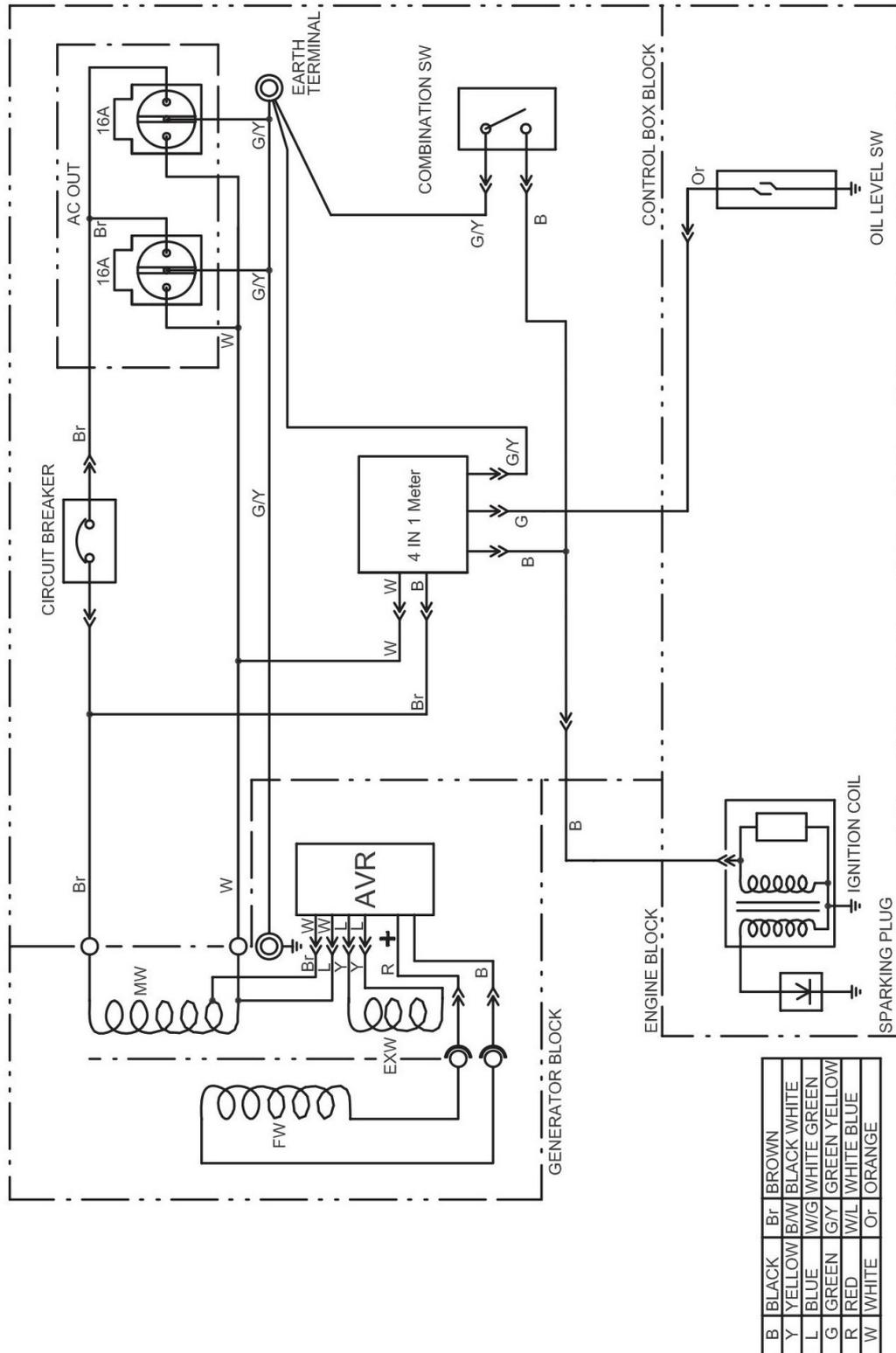
Fig. 13-1 Pièce détachées sur endressparts.com

NOTES



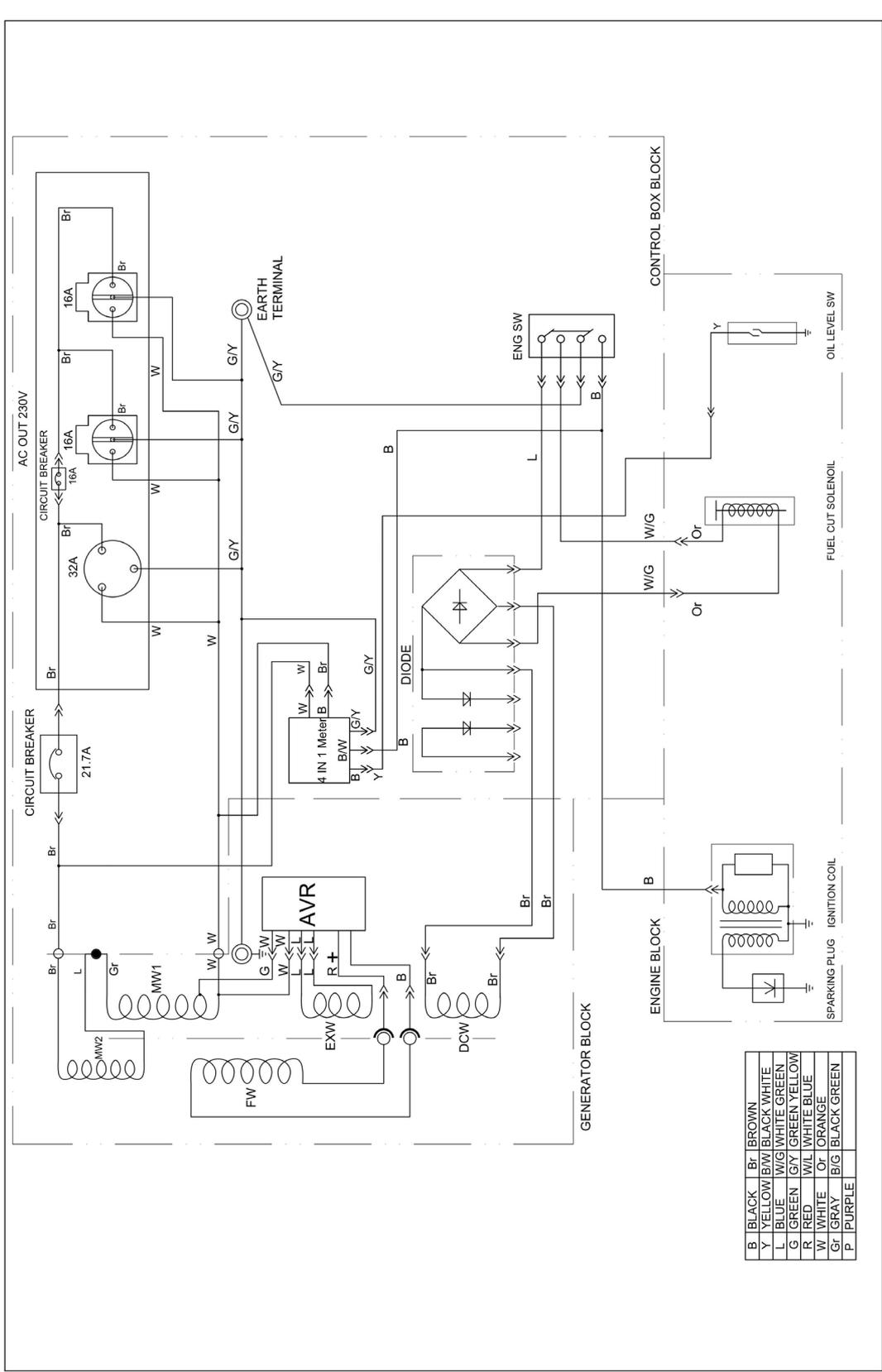
14 Schéma électrique

ESE 3000 BS 325000172



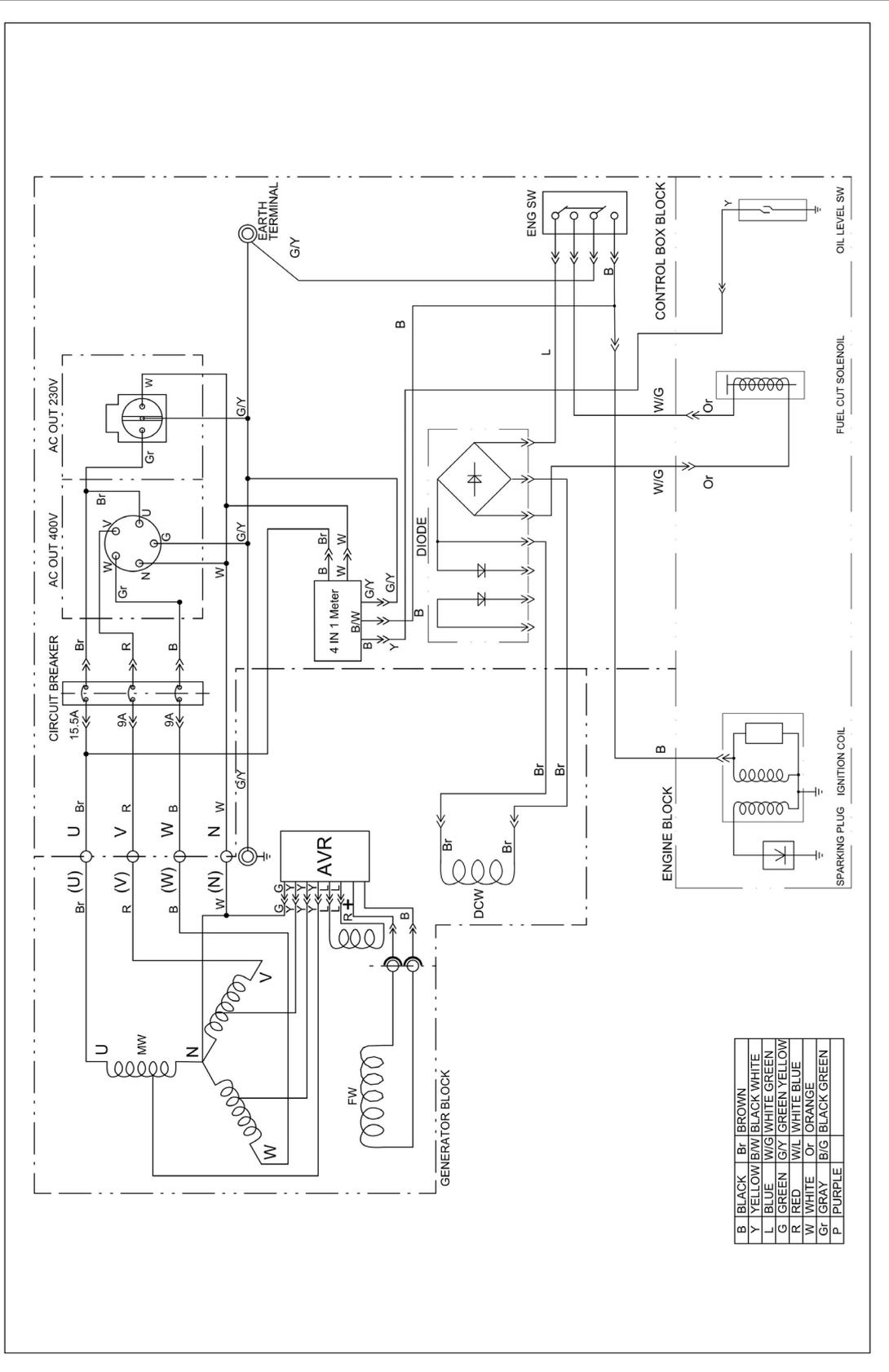
Wiring Diagram

Model ESE 6000 BS



Wiring Diagram

Model ESE 6000 DBS



B	BLACK	Br	BROWN
Y	YELLOW	B/W	BLACK WHITE
L	BLUE	W/G	WHITE GREEN
G	GREEN	G/Y	GREEN YELLOW
R	RED	W/L	WHITE BLUE
W	WHITE	Or	ORANGE
Gr	GRAY	B/G	BLACK GREEN
P	PURPLE		

Index des mots-clés**A**

Angle d'inclinaison 53
Anneau de manutention pour grue 26
Avertissements 18

B

Batterie du démarreur 27

C

Capot moteur 27
Compteur d'heures de fonctionnement 28
Conditions de références normatives 53
Conditions environnementales 53
Consignes de sécurité 15
Consommation de carburant 52
contenus dans la livraison 12
Côté commandes 25
Côté échappement 25
Côté générateur 25
Côté moteur 25

D

Directive DEEE 48

E

Extinction 35

G

Gaz d'échappement 19 33

H

Hauteur d'installation 53
Humidité de l'air 53

J

Jauge à carburant 28

M

Mentions légales 2

N

Niveau de puissance sonore 52

Normes

DIN EN 82079-1 6

DIN ISO 3864 7

normes

DIN EN 60204 18

DIN EN ISO 12100 18

DIN EN ISO 8528-13 18

ISO 7010 15

ISO 3864 18

VDE 100, Partie 551 10

Notice d'utilisation 7

O

Ouverture d'aération 26

P

Page d'accueil 54
Personnel utilisateur 17 22

Q

Quantité d'huile 52

R

Ravitaillement en carburant 32
Réduction de la puissance 53
Réservoir
 Bouchon de remplissage 26
Réservoir propre 32
Risque résiduel 18

S

Sécurité électrique 24
Service clientèle 54
Signalisation de sécurité 15
Sortie des gaz d'échappement 27
système automatique de détection du niveau
d'huile 35

T

Température ambiante 53
Trappe de maintenance 27

U

Utilisations non conformes 10

V

Voyant de contrôle
 Charge batterie 28



**Elektrogerätebau GmbH
Neckartenzlinger Str. 39
D-72658 Bempflingen**

Téléphone : +49 (0) 7123 /9737-0

Fax : +49 (0) 7123 /9737-50

E-Mail: info@endress-stromerzeuger.de

[www: www.endress-stromerzeuger.de](http://www.endress-stromerzeuger.de)

© 2020, ENDRESS Elektrogerätebau GmbH